

l'éducation

3 f



quels livres pour les enfants ?

n° 300

9 décembre 1976

PIANOS DROITS

PIANOS A QUEUE

PIANOS DE CONCERT

CLAVECINS - EPINETTES

INSTRUMENTS A CORDES

INSTRUMENTS A VENT

TABOURETS DE PIANO - METRONOMES

LUTHERIE - PARTITIONS MUSICALES

FLUTES A BEC - INSTRUMENTS ANCIENS

ORGUES ELECTRONIQUES & ELECTROSTATIQUES - classique et variété



— Livraison franco dans toute la France

— Location

— Crédit courant ou personnalisé

— Leasing (location vente de longue durée)

BOUVIER-PARIS - 15, rue d'Abbeville, 75010 PARIS - ☎ 878-24-88

PRIX SPECIAUX aux Membres du Corps Enseignant et Etablissements Scolaires

à votre service

- 3 les petites dépenses de l'école, par René Guy
- 5 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.
- 6 CNDP : ce qu'est une île, par Michaëla Bobasch
- 6 documentation : « Folio F » ; innombrable Clio, par Pierre Ferran, Gérard Fournier, Jean-Noël Luc et François Mariet
- 9 presse : l'homme du mois, par Jean C. Texier.
- 10 sur votre agenda

une semaine après l'autre

- 12 les jours se suivent..., par Pierre-Bernard Marquet
- 12 budgets contestés... mais votés, par Catherine Guigon
- 15 la formation continue en question, par Catherine Guigon

cette école innombrable

- 18 la jeunesse en mouvements, les réponses de Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs
- 22 jeunes : comment se loger, par Jean-Pierre Vélis
- 23 vous avez la parole : pétition pour un principe, par Jean Peyrot, Daniel Jean-Jay et Hubert Tison ; courrier des lecteurs

l'homme créateur

- 26 métamorphose de Malraux, par Josane Duranteau ; la condition d'homme, par Pierre-Bernard Marquet
- 29 panorama - livres : le théâtre, le spectacle et la fête ; Sa Majesté Jean Anouilh ? ; par Raymond Laubreaux ; cinéma : « Mado », « La malédiction », par Etienne Fuzellier ; variété ; théâtre : du bon usage de Brecht, par Raymond Loubreaux ; « Ségur 1976 », par Pierre-Bernard Marquet ; télévision : pour que vivent les Indiens ; à ne pas manquer, par Catherine Mathieu

le monde comme il va

- 33 l'enfant et le livre, par Pierre Ferran

- 38 mots croisés - bridge

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

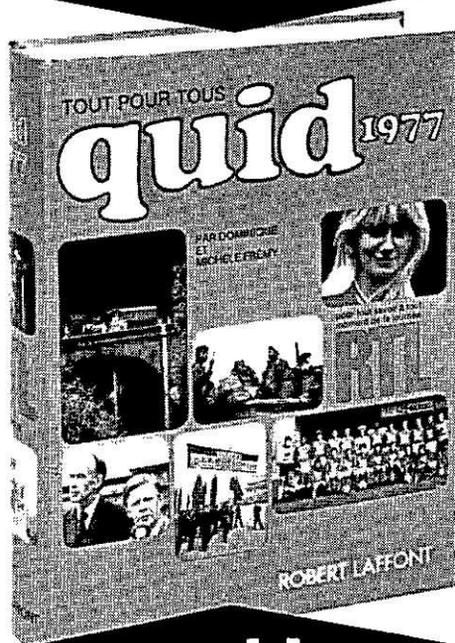
le numéro : 3 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

photos - couverture et p. 33 : Germaine Lot ; p. 19 : Francis Dalsace ; p. 22 : G. Dossier ; p. 27 : P. Guis/Rapho ; p. 29 : Roland Dourdin/Rapho

**histoire, pays, religions, politique,
arts, sciences, économie,
spectacles, sports, salaires,
vie pratique, etc.**

En 1488 pages,
vous saurez tout sur tout



quid

une encyclopédie de l'actualité,
universelle, pratique,
enrichie chaque année

89 F

**En famille, au bureau, en classe,
entre amis, en vacances,
vous avez tous besoin de**

QUID 77

les petites dépenses de l'école

Il y a les matériels d'enseignement et les meubles scolaires que la commune doit fournir à l'école (cf. « l'éducation » du 7-10-76), il y a l'éclairage, le chauffage, l'entretien (cf. « l'éducation » du 14-10-76). Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi les registres, imprimés et tableaux, et les fournitures scolaires — dépense à vrai dire facultative —, et enfin, l'aide indirecte que peut apporter la Caisse des écoles, dont il importe de bien connaître les attributions et le fonctionnement.

registres, imprimés et tableaux obligatoires

La fourniture des registres et imprimés nécessaires à chaque école est obligatoire pour la commune. Officiellement (lois des 19 juillet 1889 et 25 juillet 1893 — décrets des 29 janvier 1890 et 16 mars 1891), ces registres et imprimés comprennent :

- le **registre matricule** ou registre d'inscription du personnel en exercice et des élèves admis à l'école ; la tenue scrupuleuse de ce registre est indispensable ;
- le **registre d'appel** ou registre de constatation des présences journalières, auquel est annexée la liste annuelle d'inscription ; ce registre constitue le document de référence pour le contrôle de la fréquentation scolaire ;
- le **registre d'inventaire** du mobilier de l'école et du matériel d'enseignement ; s'il y a lieu, l'inventaire du mobilier de l'instituteur lorsqu'il est fourni par la commune ;
- le **catalogue des livres de la bibliothèque scolaire**, avec le registre des entrées et des sorties ;
- dans les écoles maternelles et dans les internats, il faut ajouter le registre destiné à recevoir les **observations du médecin de l'école**.

Les imprimés nécessaires à l'exécution des lois sur l'obligation scolaire et tous formulaires utiles aux relations de l'instituteur et des administrations et au courrier administratif, sont généralement fournis par la commune. Il peut exister, dans certains départements, des modèles par-

ticuliers, édités et vendus au profit de l'Œuvre des pupilles de l'École publique. Dans ce cas, ces imprimés doivent être utilisés de préférence à tous autres. De toute façon, aucun achat devant être payé par la commune ne peut être fait sans l'accord de la mairie.

Au cours de leurs visites, les inspecteurs départementaux se font présenter les registres dont la tenue est obligatoire et y apposent leur visa. L'instituteur doit obligatoirement afficher — ou tout au moins tenir à la disposition de l'inspecteur — le tableau de l'emploi du temps, pour chaque division ou groupement de divisions, et les horaires impartis à chaque discipline ; la liste des chants et récitations étudiés ; le règlement scolaire départemental et le règlement intérieur de l'école.

fournitures scolaires

La liste des objets classiques qui doivent être mis à la disposition des élèves dans les écoles primaires élémentaires figure au décret du 29 janvier 1890, article 7. Cette liste, qui n'a pas été mise à jour pour tenir compte de l'évolution des programmes et des méthodes, est manifestement inadaptée à l'époque actuelle, mais elle conserve une valeur indicative. Les jeunes maîtres y apprendront que chaque élève doit être muni d'un cahier de devoirs mensuels et des objets de papeterie indispensables pour qu'il puisse prendre part aux exercices et devoirs écrits que comporte le programme de

la classe : cahiers et manuels scolaires, livret de correspondance avec la famille.

La charge des fournitures scolaires incombe, selon les cas, à la famille, à la Caisse des écoles ou la commune.

Les fournitures scolaires sont à la charge des familles dans les communes où leur gratuité n'est pas assurée par le budget municipal ou par tout autre moyen. L'instituteur est autorisé, dans ce cas, à vendre ces fournitures aux élèves. Le prix de vente des différents articles doit être affiché dans la classe. La Caisse des écoles, dont nous étudierons l'organisation et le fonctionnement plus bas, affecte en premier lieu ses ressources à la fourniture gratuite des objets scolaires et des livres aux élèves indigents.

Les communes peuvent attribuer gratuitement des fournitures scolaires à tous les élèves des écoles publiques et aux élèves nécessiteux des écoles privées. Mais les frais qui en résultent constituent **une dépense facultative** qui peut être inscrite au budget municipal sous réserve de l'approbation de l'autorité préfectorale.

Les instituteurs ne peuvent être tenus de dresser la liste des fournitures nécessaires aux élèves, ni de distribuer ces fournitures sans rémunération. Les municipalités peuvent leur accorder une indemnité ou certains avantages en nature, mais aucun texte ne les y oblige. Des instituteurs adjoints pourraient se voir attribuer, le cas échéant, une partie de l'indemnité pour leur participation à la distribution des fournitures.

Un régime particulier a été institué pour la ville de Paris.

Caisse des écoles

La Caisse des écoles a été instituée par l'article 15 de la loi du 10 avril 1867, qui en définit l'objet en ces termes : « ... destinée à encourager et à faciliter la fréquentation de l'école par des récompenses aux élèves assidus et par des secours aux élèves indigents », et prévoit, à cet effet, les moyens financiers suivants : « Le revenu de la Caisse se compose de cotisations volontaires et de subventions de la commune, du département et de l'Etat. Elle peut recevoir, avec l'autorisation du préfet, des dons et legs ».

Le texte donnait à la Caisse des écoles un caractère simplement facultatif. Elle pouvait être créée par délibération des conseils municipaux. L'article 17 de la loi du 28 mars 1882 lui a donné un caractère obligatoire.

Une circulaire ministérielle du 29 mars 1882, modifiée par les circulaires des 20 août et 6 octobre 1937 et par le décret du 12 septembre 1960, a fixé les modalités d'un statut type des caisses des écoles.

L'organisation et le fonctionnement des caisses des écoles doivent, par conséquent, s'effectuer en conformité

des dispositions des deux lois susvisées et de ladite circulaire d'une part, et, d'autre part, d'une loi du 12 juin 1942, modifiée par le décret susvisé réglementant la composition du comité et la gestion financière. Certaines modalités pratiques ont été établies par l'usage.

La création de la Caisse des écoles est opérée par délibération du Conseil municipal, approuvée par le préfet. C'est un organisme communal. Toutefois, plusieurs communes peuvent se réunir pour fonder une caisse intercommunale.

Une société de la Caisse des écoles est formée. Elle comprend des membres fondateurs et des membres souscripteurs, la qualité de fondateur étant acquise soit par un versement initial immédiatement effectué, soit par un engagement à acquitter par annuités ; celle de souscripteur résultant d'un versement annuel. Le taux des versements est fixé par le statut de la Caisse.

L'administration de la Caisse est confiée à un comité ainsi composé :

• dans les départements

- le maire, président ; les inspecteurs et inspectrices départementaux et les inspectrices des écoles maternelles de la circonscription ;
- un membre désigné par le préfet ;
- deux conseillers municipaux désignés par le Conseil ; trois membres élus par l'assemblée générale des

sociétaires de la Caisse.

Toutefois, le Conseil municipal peut élever jusqu'au tiers de son effectif le nombre des membres qu'il désigne, sous réserve d'une contrepartie en faveur des sociétaires qui peuvent alors désigner un nombre de représentants égal à celui des représentants du Conseil.

• à Paris, en nombre égal

- représentants de la municipalité : maire de l'arrondissement, maire-adjoint, désigné par le maire, conseillers municipaux de la circonscription ;
- membres élus par les sociétaires ;
- membres de droit et personnalités désignées : membres de l'Assemblée nationale de la circonscription ; inspecteurs et inspectrices départementaux, inspectrices des écoles maternelles ; personnalités désignées par le préfet, sur proposition du maire de l'arrondissement et du directeur des services d'enseignement de Paris.

Le comité élit annuellement un bureau, présidé de droit par le maire, et comprenant un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Il peut s'adjoindre des dames patronnesses. Les fonctions des membres du comité sont gratuites.

Le comité peut convoquer à ses réunions les directeurs d'école publique. Ils ont voix consultative.

Trois réunions annuelles sont prévues : dans le mois qui suit la rentrée des classes, dans celui qui précède Pâques, dans celui qui précède l'ouverture des vacances. De plus, le comité peut être convoqué sur l'initiative du président ou à la demande de cinq de ses membres.

Le comité arrête chaque année le budget de dépenses de la Caisse des écoles et règle l'emploi des fonds disponibles. Il délibère sur toutes les questions intéressant les activités de la Caisse et émet, à leur sujet, des avis et des propositions.

Les sociétaires tiennent une assemblée générale annuelle pour avoir connaissance d'un compte rendu des travaux du comité et de la situation financière. Une copie de ce compte rendu est transmise à l'inspecteur d'académie.

Indépendamment des cotisations

une réponse ministérielle

La question a été posée au ministre de l'Education de savoir, par académie, le nombre de CET et de CES et, parallèlement, le nombre de CET et de CES dépourvus de postes de conseillers d'éducation.

Réponse : « Au cours de l'année scolaire 1975-1976, le nombre des CES était de 3 066, dont 2 289 ne comportaient pas de poste de conseiller d'éducation. Pour les CET, les chiffres étaient de 1 291 et 145. Les académies de Créteil et Versailles sont parmi les moins bien pourvues.

» Parmi les établissements dépourvus de conseillers d'éducation, il faut signaler :

- 145 CES annexés à un autre CES ou à un lycée ;
- 123 CET annexés à un lycée.

» Dans ce cas, les tâches d'éducation sont assurées par l'équipe de direction de l'établissement de rattachement qui est étoffée en conséquence. Quant aux autres collèges, il s'agit d'établissements de petite taille ou récemment ouverts, qui n'accueillent qu'un nombre peu élevé d'élèves. D'autre part, la plupart des CES comportent, outre le principal ou la directrice, un sous-directeur ou une sous-directrice, qui participe à la mission éducative. »

des sociétaires et des subventions éventuelles de la commune, du département et de l'Etat, les caisses des écoles peuvent disposer des moyens de recettes suivants : fondations, quêtes, fêtes de bienfaisance, dons en nature, tels que livres, objets de papeterie, denrées, vêtements, etc. Cette énumération n'a qu'un caractère indicatif.

Un crédit est inscrit au budget du ministère de l'Education et réparti entre les départements pour l'attribution des subventions aux caisses des écoles. Les subventions sont accordées par le préfet sur la proposition de l'inspecteur d'académie, après avis du Conseil départemental, aux caisses dont l'activité et la situation budgétaire motivent ce concours.

Les règles de tutelle budgétaire auxquelles sont soumises les décisions du comité de la Caisse des écoles sont celles qui sont applicables à la commune dont relève la Caisse. Des avis et arrêts du Conseil d'Etat ont réglé quelques questions de droit que les textes ne permettaient pas de résoudre. Le préfet a qualité pour approuver les statuts et contrôler le fonctionnement administratif de la Caisse des écoles.

Les caisses des écoles ne peuvent subventionner les écoles privées ni attribuer des secours à leurs élèves.

Les caisses des écoles peuvent acquérir des immeubles dont l'affectation est prévue pour un des services qui entrent dans leurs attributions (colonies de vacances...).

La Caisse des écoles est apte à contracter des emprunts. L'autorisation du préfet suffit pour un emprunt amortissables en moins de trente ans. Décret en Conseil d'Etat pour un amortissement à plus long terme. Garantie possible de l'emprunt par la commune, sous réserve de l'approbation par le préfet de la délibération du Conseil municipal.

Dans un certain nombre de cas, les caisses des écoles ont pris à leur charge d'importantes réalisations concernant les œuvres scolaires et périscolaires, notamment des colonies de vacances.

René Guy

on recrute

■ **DES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS** (session de 1977). Un concours sera organisé, vraisemblablement en février. Le registre des inscriptions est ouvert (Circulaire du 21 octobre 1976 — B.O. n° 41).

■ **DES ELEVES INSPECTEURS DEPARTEMENTAUX**. Cinquante postes sont ouverts au titre de l'année 1977. (Arrêté du 22 octobre 1970 — B.O. n° 43).

■ **DES INTENDANTS UNIVERSITAIRES**. Les épreuves écrites du concours interne auront lieu le 2 février 1977, pour quarante postes. (Arrêté du 5 novembre 1976 — B.O. n° 42).

■ **DES CONSEILLERS ADMINISTRATIFS DES SERVICES UNIVERSITAIRES**. Seize postes au premier concours, onze postes au second concours. (Arrêté du 3 novembre 1976 — B.O. n° 43).

on organise

■ **LE MOUVEMENT 1977 des principaux et directrices de collège d'enseignement secondaire**. (Circulaire du 3 novembre 1976 - B.O. n° 42).

on réglemente

■ **Les conditions d'exercice des ATTRIBUTIONS DES RECTEURS** en matière de constructions scolaires et universitaires, et notamment les attributions et les moyens d'action des ingénieurs régionaux conseillers techniques des recteurs. (Circulaire du 9 novembre 1976 — B.O. n° 43).

■ **L'ATTRIBUTION DE BOURSES DE SEJOUR à l'étranger** pour les professeurs de langues vivantes. (Circulaire du 19 novembre 1976 - B.O. n° 43).

on recommande

■ **La clarification de la TERMINOLOGIE GRAMMATICALE** pour l'école élémentaire,

telle qu'elle résulte de la circulaire du 25 octobre 1976 (B.O. n° 41).

on enquête

■ **SUR LES ECONOMIES D'ENERGIE** dans les services et établissements relevant de l'Education. (Circulaire du 25 octobre 1976-B.O. n° 41).

■ **SUR LE DEROULEMENT DE SCOLARITE** d'échantillons d'élèves recrutés au niveau de la classe de sixième des établissements publics et privés et de la première année de section d'éducation spécialisée. (Circulaire du 25 octobre 1976-B.O. n° 41).

on signale

■ **LES INSTRUCTIONS** annuelles pour le mouvement du personnel enseignant d'éducation physique et sportive en vue de la rentrée scolaire 1977. (Circulaire du 21 octobre-B.O. n° 41).

■ **LA PUBLICATION** de l'annexe à l'arrêté du 8 mai 1974, relatif aux examens de formation spécifique du **brevet d'Etat à trois degrés d'éducateur sportif**. Les épreuves du premier degré sont pré-cisées pour les disciplines : gymnastique sportive féminine ; gymnastique sportive masculine ; gymnastique féminine ; gymnastique rythmique sportive ; boxe anglaise (B.O. n° 41).

■ **LA MODIFICATION DE L'ARRETE** du 7 octobre 1948 fixant les conditions d'admission et l'organisation des épreuves du **concours d'entrée** à l'Ecole normale supérieure d'enseignement technique section B. (Arrêté du 28 octobre 1976 — B.O. n° 42).

■ **LA PREPARATION**, par les recteurs, de la liste des établissements chargés d'expérimentation pour l'année scolaire 1976-1977, en application de la circulaire du 17 novembre 1976. (B.O. n° 43).

■ **LA PRECISION** de la mise en application des textes instituant et réglementant l'allocation d'éducation spéciale, en ce qui concerne les personnels de l'Etat. (Circulaire du 8 octobre 1976 - B.O. n° 42).

ce qu'est une île

La vie des habitants d'une île et leur dépendance vis-à-vis du continent, c'est ce que montre aux élèves du CE 2 et du CM 1 « L'île de Groix », film de vingt minutes, dernier né de la série « Télé-Voyages ».

« L'île de Groix » - TF 1, lundi 13 décembre, 14 h 05

PRES VERT TENDRE parsemés de hameaux pimpants et plages de sable fin, puis lande et falaises abruptes où nichent les goélands, rochers sur lesquels viennent se briser les vagues ; tel est le contraste offert par l'île de Groix malgré un espace restreint : huit kilomètres de long sur trois de large. De magnifiques images soulignent ce contraste entre la « côte plate » et la « côte sauvage ». Deux plans montrant successivement le port à marée haute puis à marée basse (ils permettront aux enfants d'appréhender le phénomène des marées), quelques détails insolites — notamment la girouette du clocher qui, à Groix, représente un thon — et de très belles photos de goélands (malheureusement les élèves ne les verront qu'en « noir et blanc ») figurent parmi les aspects positifs du film.

Celui-ci a pour objectif de mettre l'accent sur la dépendance de l'île par rapport au continent : les denrées alimentaires (pain, yaourts, fruits et légumes, viande, eau potable) mais aussi le courrier et même d'autres objets plus insolites sont amenés par bateau ; les élèves sont obligés d'effectuer tous les jours la traversée pour aller en sixième à Lorient, et, en cas d'urgence, les malades ou les blessés sont transportés à l'hôpital par hélicoptère. Cela explique la longue — trop longue — séquence du début consacrée au déchargement du bateau.

On peut également reprocher à ce film son « esthétisme », particulièrement dans les dernières images d'un jeune garçon et de son cheval galopant sur la plage et pénétrant dans la mer. « L'île comporte un

centre équestre et l'on baigne régulièrement les chevaux dans la mer sur la côte plate ; on voulait filmer la scène de la baignade, mais cela a été impossible en raison du froid et des réticences des responsables du Centre » indique Maryvonne Blais, réalisatrice du film. Ces difficultés de contact avec les insulaires expliquent sans doute le peu de place accordée à la vie des habitants de Groix : on ne pénètre pas dans les habitations.

Seules une brève vision de la décharge publique et l'apparition fugitive d'un sous-marin contrastent avec les autres séquences. « Ces deux éléments représentent une possibilité d'ouverture, poursuit Maryvonne Blais ; nous avons filmé le sous-marin par hasard et nous l'avons gardé lors du montage, car, en raison de la proximité de la base militaire de Lorient, les sous-marins font partie de l'environnement de l'île. Quant à la décharge publique, c'est un gros problème à Groix, mais il est impossible de faire à des enfants de huit à neuf ans un cours d'économie. On a donc montré cela très rapidement pour atténuer le côté un peu « idyllique » du film. »

Se heurtant à la difficulté de ne pouvoir faire comprendre à un trop jeune public certains problèmes d'environnement et d'aménagement et à l'impossibilité de pénétrer dans les foyers pour voir l'île « de l'intérieur », les réalisateurs du film ont pris le parti de « gommer » certains aspects et de mettre l'accent sur la faune et la flore ainsi que sur le rôle prépondérant du bateau illustrant la dépendance insulaire.

Michaëla Bobasch

“Folio F”

Voici une collection de livrets documentaires (coéditée par Armand Colin et Gallimard, et dirigée par Jean Auba et Jacques Bersani), conçue pour répondre aux besoins actuels nés de la rénovation dans l'enseignement du français. On y distingue deux niveaux (correspondant aux premier et second cycles de l'enseignement secondaire) et, pour chaque niveau, des séries qui se complètent : **Folio Thèmes** et **Folio Guides** pour le premier cycle (séries dirigées par Roger Petitjean) ; **Folio Thèmes**, **Folio Guides** et **Folio Formes** pour le second (séries dirigées par Lucette Chambard).

Un livret pédagogique a été conçu pour que le professeur utilise au mieux les volumes des différentes séries. Nous ne saurions valablement, en ces courtes lignes, résumer la démarche générale qui sous-tend les emplois de ces ouvrages ; pour cela, le maître se référera aux livrets pédagogiques extrêmement clairs. Par contre, il nous paraît important de dégager l'articulation reliant les séries les unes aux autres.

Les **Folio Thèmes** peuvent être considérés comme la base de cet édifice : ce sont des « outils linguistiques polyvalents » à l'aide desquels l'enfant « apprend à recevoir et à interpréter tous systèmes de signes, y compris les codes littéraires ». De là, nous passons aux **Folio Guides** qui invitent à la lecture intégrale des œuvres, favorisent l'accès à celles-ci grâce à un certain nombre d'« entrées » thématiques ou techniques. Au niveau du second cycle, enfin, les **Folio Guides** ne suivent plus d'aussi près le lecteur au cours de sa démarche mais lui procurent un éventail plus large et plus nuancé d'« entrées ».

L'ensemble, comme l'écrit Roger Petitjean, « intègre la littérature dans la vie et l'expérience humaines, en même temps qu'il y fait participer personnellement et activement l'enfant ».

Folio Thèmes 1 — chaque volume : 64 p., ill., 8,50 F ou 9 F.

Folio Guides 1 — chaque volume : 80 p., ill., 9 F ou 9,50 F.

Livrets pédagogiques — série **Folio Thèmes** : 48 p., 7 F ; série **Folio Guides** : 40 p., 7 F.

innombrable Clio

Pierre Camus

Le pas des Légions

Diffusion Frankelve (8, rue Clapeyron, 75008 Paris), 388 p., ill., 48 F

Ces Légions sont, on s'en doute, celles de Jules César. Et le lecteur va penser tout de suite à une nouvelle traduction des fameux **Commentaires** de l'empereur romain, sur les extraits desquels des générations de latinistes en herbe ont trébuché et bâillé.

Point du tout : l'ouvrage de Pierre Camus, qui vient d'être couronné par l'Académie française, est tout à fait original en ce sens qu'il resitue l'œuvre de César avant son intervention en Gaule et retrace son action dans le cadre de la Rome antique, le tout avec une connaissance parfaite de l'époque.

L'ouvrage est accompagné d'une iconographie et de cartes, indispensables à une connaissance « vivante » de ceux que l'on peut appeler pratiquement « nos ancêtres les Romains ».

René Grousset

L'empire des steppes

Attila, Gengis Khan, Tamerlan

Payot, 652 p., 90 F

Les trois conquérants inscrits au frontispice du livre symbolisent les peuples en marche, pendant plus de dix siècles, des frontières de la Chine à celles de l'Occident.

L'auteur analyse les relations conflictuelles entre les populations nomades, soumises aux famines régulières, et les sociétés agricoles sédentaires qui se développent au contact de la zone de la steppe. La supériorité militaire du nomade, archer à cheval, lui donne l'avantage jusqu'au jour où les sédentaires lui opposent l'artillerie et renversent les rapports de force en leur faveur. Les invasions des Huns et des Mongols

dans les mondes chinois, iranien et romain, les nouveaux empires auxquels elles donnent parfois naissance, sont étudiés des origines au XVIII^e siècle.

Les nombreuses cartes et les figures sur l'art animalier des steppes justifient la réédition de cet ouvrage qui, à travers son sujet, traite une grande partie de l'histoire de plusieurs pays actuels, de la Chine à l'URSS en passant par l'Afghanistan, l'Iran, la Turquie.

Jean-Louis Goglin

Les misérables dans l'Occident médiéval

Le Seuil, 242 p., 12 F

À côté des pauvres au sens économique du terme, figurent les marginaux, les malades, les infirmes, les vagabonds et les malfaiteurs, chez qui les déchéances physique, morale ou sociale, accompagnent ou provoquent la détresse matérielle.

L'étude de cette population hétérogène s'articule sur les grandes phases de la conjoncture économique et politique du V^e au XV^e siècle. Les diverses réactions de la société sont ensuite présentées à travers les attitudes individuelles ou collectives des clercs et des laïcs : charité royale, pontificale, monastique (Cluny, les ordres mendiants) ou individuelle, et les établissements d'assistance (hôpitaux, confréries, léproseries). L'auteur étudie enfin les comportements des pauvres eux-mêmes : la résignation (les pèlerinages), la fuite dans

l'irréel (la sorcellerie) et les révoltes.

Cet ouvrage n'analyse pas vraiment les causes de la paupérisation et évoque trop rapidement les diverses formes de répression. Néanmoins, il apporte des informations utiles sur un sujet longtemps négligé par les historiens et grâce auxquelles tout lecteur non spécialiste peut corriger la vision idéalisée du Moyen Âge.

André Armengaud

La famille et l'enfant en France et en Angleterre du XVI^e au XVIII^e siècle

SEDES, coll. « Regards sur l'histoire » — deux fascicules : 252 p., 39,50 F et 132 p., 22 F

La collection « Regards sur l'histoire » s'adresse aux professeurs et aux étudiants des facultés. Elle comprend des recueils de textes commentés et de petits ouvrages consacrés à l'étude d'une question importante par un spécialiste.

L'ouvrage de A. Armengaud entre dans cette dernière catégorie. Traitant d'un domaine où la connaissance a, sous l'impulsion d'un historien, Pierre Goubert, et d'un démographe, Louis Henry, certainement le plus progressé depuis vingt ans, il permet de mesurer l'ampleur de ces progrès. Indispensable pour les spécialistes, il sera également source de profit pour tous ceux qu'intéresse l'histoire de la famille et de la condition de l'enfant.

Willem Frijhoff et Dominique Julia

Ecole et société dans la France d'Ancien Régime

Armand Colin, 118 p., 34,90 F

Voici un ouvrage d'histoire et de sociologie portant sur une zone d'om-

l'école et la nation

168, Rue du TEMPLE - PARIS 75003 - Tél. 277.35.22

N° 266 - DECEMBRE 1976 - 68 P. - 8.-frs

MUNICIPALITES ET ENSEIGNEMENT ●

LES FINALITES DE L'ENSEIGNEMENT ● OBJECTIFS ET PRATIQUES PEDAGOGIQUES

EN LIBRAIRIES ET KIOSQUES

bre de l'histoire des institutions scolaires françaises : les collèges de l'Ancien Régime. L'étude porte sur quatre collèges moyens et utilise les catalogues d'élèves tenus par les administrations des établissements.

Le travail de W. Frijhoff et D. Julia est centré sur les rapports qui lient l'école et la société à une époque donnée. La distance historique, en obligeant le lecteur à rompre avec ses représentations spontanées, permet une compréhension plus rigoureuse, plus froide, de ces rapports. Toutefois, les conclusions auxquelles aboutissent les auteurs au terme d'une analyse méticuleuse ne sont pas inattendues : l'inégalité des chances est la loi, distances sociale et spatiale se combinant pour exclure les uns et privilégier les autres, la surqualification scolaire compensant la disqualification sociale.

De telles études contribuent à une science sociale de l'institution scolaire, science sans laquelle il ne peut exister que des réformes aveugles. Et, au XVIII^e siècle comme aujourd'hui, la méconnaissance des effets sociaux de l'école profite aux groupes sociaux privilégiés.

Yves Trotignon

Le XX^e siècle américain

Bordas, 352 p., bibliogr., index, 43 F

C'est une vision globale de l'histoire américaine que Yves Trotignon se propose de donner à ses lecteurs,

vision ordonnée toutefois — et c'est l'un des mérites de ce livre — autour des problèmes économiques. Pareille entreprise n'était pas facile à mener et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir réussi à regrouper et à ordonner, dans un ouvrage de lecture agréable, tant d'informations, de données et de problèmes si souvent séparés et isolés par commodité.

Ce travail de synthèse constitue un bon manuel de l'histoire économique des Etats-Unis. Nous ferons toutefois deux remarques : la première pour noter la faible place faite aux analyses sociologiques de la société américaine et notamment de « l'autre Amérique » ; la seconde pour dire que l'index et la bibliographie sont bien pauvres : pourquoi, par exemple, ne citer aucun ouvrage en américain mais mentionner l'inévitable **Défi américain** ? Pourquoi réduire le MIT à une « université d'affaires » ?

Yves Trotignon

La France au XX^e siècle

Bordas - tome I, jusqu'en 1968, 448 p., 34 F ;
tome II, depuis 1968, 304 p., 32 F

Vouloir, en 750 pages, brosser les grands traits des transformations économiques, politiques et sociales de la France, tout en ne sacrifiant rien de l'information statistique nécessaire, était un pari ambitieux ; Yves Trotignon l'a tenu.

Les lecteurs ne manqueront pas

d'apprécier la possibilité qui leur est donnée de parcourir ainsi en deux volumes de présentation claire, où tout est fait pour améliorer la lisibilité, cette fresque de l'histoire de ce siècle. Même si bibliographie et index détaillés font défaut, ces deux tomes constituent un bon instrument pour acquérir ou raviver les indispensables connaissances que tout Français devrait avoir de l'histoire contemporaine.

Michel Devèze

Histoire contemporaine de l'Université

SEDES, 464 p., 58,50 F

Ancien président de l'université de Reims et actuellement président du Comité français des sciences historiques, Michel Devèze vient de publier tout récemment le premier ouvrage d'éducation comparée consacré, en France, à l'évolution de la conception des universités dans le monde depuis 1945.

De Pékin à Berkeley, en passant par Paris et un grand nombre d'autres grandes villes, Michel Devèze analyse les problèmes d'aujourd'hui en matière pédagogique, administrative, financière, sociale, sur le plan de la recherche comme de l'enseignement, enfin, au niveau de la coopération internationale.

Ce gros ouvrage, tout à la fois indispensable parce qu'il est récent, très bien documenté et fort rigoureux (la table permettant une incursion rapide se trouve située pp. 459 et 460), est « le livre de chevet » de l'universitaire bien éveillé ; c'est-à-dire un livre d'études, de recherches, de comparaisons, de la lecture duquel on tirera des conclusions et l'on émettra, dans de nombreux domaines, de multiples hypothèses à valider.

Ce livre trouvera tout naturellement sa place entre les mains des étudiants, des universitaires, et des chercheurs.

notes de lecture établies par
P. Ferran, G. Fournier,
J.-N. Luc, F. Mariet

dans les revues

■ **Europe-Outremer** (publication mensuelle destinée à l'Afrique — 6, rue de Bassano, 75116 Paris) a fait paraître, dans un numéro double spécial (n° 557-558, 274 p., 25 cartes, 70 F), une remise entièrement à jour d'un document exceptionnel intitulé **L'Afrique d'expression française et Madagascar**. Précédées d'une carte générale de l'Afrique, les informations sont facilement repérables, les quarante-huit Etats membres de l'OUA figurant ici par ordre alphabétique. Chiffres, statistiques, dates, noms, événements, précisions de toutes sortes, font de ce numéro un instrument de référence pratique, le plus actuel qui soit et aussi le plus complet.

■ **Education et développement** (11, rue de Clichy, 75009 Paris — le numéro : 9 F — abonnement annuel : 68 F) a consacré son numéro d'octobre (n° 112) aux **Expériences de travail en groupe** avec quatre relations pédagogiques sur ce thème, suivies d'un article de Louis Raillon sur « L'argent, la pédagogie, les manuels scolaires », d'une intéressante étude d'Amélie Dubouquet : « Un éveil à la lecture », et de réflexions de Pierre Grange : « Les enseignants et les enfants sont-ils racistes ? »

l'homme du mois

EN RACHETANT successivement *Le Figaro* en juillet 1975 puis *France-Soir* en août 1976, Robert Hersant est devenu le premier éditeur de quotidiens en France : ses douze titres lui permettent aujourd'hui de contrôler 16 % du tirage de la presse quotidienne. Avec un chiffre d'affaires de 1 100 millions de francs, son groupe détient désormais une position dominante dans le monde de l'information français.

Toutefois, comme le souligne Jean-Louis Servan-Schreiber (1) : « *En termes économiques, Robert Hersant — jusqu'à présent du moins — ne s'est pas taillé un empire, mais plutôt un grand-duché. Il n'approche pas le poids de groupes comme Bonnier en Suède, Springer en Allemagne, IPC ou Thompson en Grande Bretagne.* » Et si l'on compare la collection des titres de Robert Hersant aux chaînes de journaux américains, le « *citizen Kane* » français demeure un nain à côté des géants comme Gannet (cinquante quotidiens) ou Newhouse (trente quotidiens).

L'irrésistible ascension de cet infatigable battant a de quoi inquiéter. En contraignant la presse à entrer dans le jeu moderne de la concentration industrielle, « le papivore » risque de porter atteinte au pluralisme des opinions. Menace d'autant plus forte que Robert Hersant n'est pas seulement un éditeur de journaux, c'est aussi un homme politique. Elu député radical mendésiste en 1956, Robert Hersant est aujourd'hui un parlementaire réformateur favorable à la société libérale avancée.

En présentant le jeudi 5 novembre dernier un plan de redéploiement spectaculaire pour *Le Figaro*, Robert Hersant a clairement annoncé la couleur : non seulement le quotidien parisien va progressivement absorber tous les journaux de province

du groupe, mais surtout il s'engagera à fond dans le soutien de la majorité présidentielle. « *Le moment est venu de clarifier la profession, déclare Robert Hersant, les journalistes devront choisir des organes qui correspondent à leur pensée politique.* »

Comment celui que Jean-Louis Servan-Schreiber qualifie de ramasse-miettes est-il parvenu à édifier un groupe de presse aussi puissant ? Dans un remarquable dossier du *Nouvel Economiste* (2), Marie-Louise Antoni suggère une hypothèse : « *Quels qu'aient été les appuis politiques de Robert Hersant, ils ne suffisent pas à expliquer son ascension. A y bien regarder, on perce au moins trois secrets de sa réussite : un détonnant cocktail où se mêlent une vision industrielle de la presse, une conception artisanale de la gestion, le tout assaisonné d'un authentique flair journalistique.* »

C'est en 1950 que Robert Hersant pose la première pierre de son empire en lançant *L'Auto-Journal*. Le succès de ce bi-mensuel révolutionnaire — 300 000 exemplaires vendus moins de quatre ans après sa création — lui permet de prendre une revanche sur les échecs de sa jeunesse. En 1952, il fonde *Semaine du monde*, un hebdomadaire d'informations qu'il cède en 1956 à Marcel Dassault. En 1953, il reprend *L'Oise-Matin* qu'il transforme en un quotidien et qu'il revend en 1965 à Emilien Amaury. A partir de 1958, il prend le contrôle d'une douzaine de petites feuilles de la région du Centre. En les fusionnant toutes, en 1961, il crée un grand régional *Centre-Presse* (diffusion 120 000 exemplaires). Sa réputation de bon manager étant ainsi assurée, beaucoup d'éditeurs de journaux en péril se tournent vers lui pour sauver leur publication.

pour apprendre
ou vous perfectionner
dans une langue
étrangère

OMNIVOX
ET BBC

vous proposent une gamme très complète de cours d'un haut niveau pédagogique et à des prix très étudiés.



EDITIONS
DISQUES BBC

- ANGLAIS : • Cours pour débutants, adultes et enfants.
• Cours de perfectionnement et de conversation.
• Cours de prononciation et d'intonation.
• Cours commerciaux, scientifiques et techniques.
• Cours Automobile, Aviation, Hôtellerie, Marine.
Films pour l'enseignement de l'Anglais
• et, pour suivre à la radio les cours d'Anglais de la BBC "A L'ECOUTE DE LONDRES" textes et explications en Français.
Abonnement 12 N^{OS} par an F 40.
Spécimen gratuit sur demande.



- ALLEMAND : Cours de débutants, de révision et commercial
ANGLAIS : Cours commerciaux
ANGLAIS/AMERICAIN : Cours de conversation
ARABE : Premiers principes
BRETON : Cours de débutants
ESPAGNOL : Cours de débutants
FRANÇAIS : Cours pour étrangers
ITALIEN : Cours de débutants et de conversation
JAPONAIS : Premiers principes
OCCITAN : Cours de débutants, languedocien et gascon
RUSSE : Cours de débutants et de conversation

TOUS CES COURS
SONT DISPONIBLES SOIT SUR DISQUES
SOIT SUR CASSETTES



Documentation gratuite
en spécifiant la discipline
sur simple demande :
EDITIONS OMNIVOX ET BBC-E
8, rue de Berri - 75008 PARIS
tél. : 359.80.05
225.44.24 et 44.25

sur votre agenda

Ainsi, il rachète en 1960 *L'Eclair* à Nantes, en 1962 *Le Berry républicain*, en 1963 *La Liberté du Morbihan*, en 1967 *Nord-Matin*, en 1969 *Le Havre-Presse*, en 1970 *La Nouvelle République des Pyrénées*, en 1972 *Paris-Normandie* et en 1975 *Nord-Eclair*. Parallèlement, il lance, en 1964, à la demande du général de Gaulle, *France-Antilles*. De surcroît, il développe ses intérêts dans la presse spécialisée où il contrôle dix magazines : *Sports Auto*, *Les Cahiers du yatching*, *La Pêche et les poissons*, *La Bonne Cuisine*, *Market...*

Robert Hersant ne se contente pas d'éditer des journaux, il dispose aussi de sa propre agence d'information — AGPI —, de sa propre agence de publicité — Publiprint — et surtout de nombreuses imprimeries — Sirlo et Réaumur à Paris ainsi que huit centres pour le facsimilé en province. Le groupe emploie, au total, 8 000 salariés. L'état-major de la société se limite pourtant à une dizaine de personnes : Robert Hersant, cinquante-six ans, est secondé par André Audinot, quarante-trois ans, député non inscrit de la Somme. C'est le véritable manager du groupe, l'un des plus habiles gestionnaires de la presse française. Deux compagnons de toujours assistent également Robert Hersant : ce sont Jean-Marie Balestre, directeur de l'AGPI, et André Boussemart, directeur de la Sirlo. Enfin, les deux fils de Robert Hersant, Jacques et Michel, occupent d'importantes responsabilités dans cette affaire qui est demeurée une société familiale.

Comment Robert Hersant a-t-il pu financer toutes ces acquisitions ? Si l'autofinancement lui a permis de se développer jusqu'en 1972, depuis, pour l'achat du *Figaro* comme pour celui de *France-Soir*, il lui a fallu faire appel aux banques. Son crédit est d'autant plus fort qu'une gestion « musclée » rassure les financiers et les politiques.

Jean C. Texier

(1) *L'Expansion*, novembre 1976.

(2) *Le Nouvel Economiste*, 12 novembre 1976.

stages

■ **Théorie et pratique de l'évaluation dans le domaine de la formation des adultes**, du 29 janvier au 4 mars — trente-cinq heures d'enseignement. Michel Debeauvais, Guy Berger et René Barbier, enseignants à l'université de Paris VIII, animeront ce stage. Renseignements et inscriptions : université de Paris VIII, formation permanente, route de la Tournelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. : 374-12-50, poste 389.

■ **Concordia propose pendant les vacances de Noël : découverte du milieu naturel à Songieu (Ain) du 26 décembre au 2 janvier** (enquêtes, écologie, ski de fond) ; **formation d'animateurs de chantiers d'adolescents à Anost (Saône-et-Loire) du 20 au 29 décembre** (pratique de l'animation, pédagogie) ; ce dernier stage prépare au brevet d'aptitude à la fonction d'animateur. Frais d'inscription : 250 F ou 300 F (selon le stage) ; cotisation : 40 F. Pour renseignements complémentaires : Concordia, 27, rue du Pont-Neuf, 75001 Paris. Tél. : 233-42-10.

salon

■ **Du 24 au 30 janvier prochain, le V^e Salon international « Audiovisuel et Communications »** (palais des Congrès de Paris, porte Maillot) présentera tous les matériels, systèmes et programmes destinés à la formation, l'information, la promotion et les loisirs ; chaque visiteur pourra dialoguer avec les créateurs à l'occasion de la présentation de certaines expériences. Pendant toute la durée de ce Salon, le service promotion de l'éducation tiendra un stand où il sera heureux de vous accueillir, particulièrement le mercredi 26 janvier de 10 à 13 heures où un auditorium sera à votre disposition.

exposition

■ **V^e Bourse-Exposition internationale de minéraux et fossiles**, les samedi 11 et dimanche 12 décembre de 10 à 20 heures à l'hôtel PLM Saint-Jacques, 17 boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris. Au cours de cette manifestation projection du film **Au cœur des pierres** par le docteur Bettetini de l'université de Nice ; conférences du CNRS ; échange de minéraux et de fossiles. Entrée libre pour les clubs

et écoles le samedi matin. Une salle sera réservée à la vente et des échantillons seront proposés pour les collectionneurs débutants. Entrée : 6 F, enfants : 3 F.

musique

■ **Initiation à la musique par la flûte à bec**, du 18 au 23 décembre au château de Villeneuve-sous-Dammartin. Cet apprentissage très rapide est rendu possible par la méthode visio-active, mise au point par Luc Amion, responsable du stage. Aucune connaissance préalable du solfège n'est nécessaire. Prix du stage : 370 F. Pour tous renseignements : Institut de formation d'animateurs de collectivités, 22, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie. Tél. : 789-20-40.

vacances

■ **Noël ou Nouvel An en Rouergue**, pour jeunes, adultes, familles. Le voyage s'effectuera en autocar jusqu'à Aubrac (1300 m) où se fera l'hébergement. Au cours de ce séjour sont prévues les visites de Laguiole, Espalion, Entraygues, Estaing, Villefranche-de-Rouergue, Rodez, Conques. Des activités très diverses auront lieu : équitation, ski, soirée folklorique, initiation à la cuisine rouergate (préparation de conserves). Prix pour adulte et plus de dix ans : 910 F ; enfants de quatre à dix ans : 650 F. Ce prix comprend le réveillon, la location de matériel de ski, les remontées mécaniques, l'équitation et le voyage. Pour tous renseignements sur ce séjour et sur les autres possibilités qu'elle offre pour cette fin d'année, écrire à la Ligue française de l'enseignement, Service national vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. 277-11-40.

■ **Le catalogue hiver-printemps de la Fédération nationale Léo-Lagrange est paru**. Pour Noël, il reste des places pour les moins de 18 ans à Matemale (Pyrénées-Orientales), possibilité de ski alpin et ski nordique ; pour les plus de 18 ans à Val d'Isère (hébergement en hôtel-club), Montricher (logements dans une station coopérative), Superdevoluy (en station « intégrée »). Sont proposés également des séjours en hôtels en Tunisie pour individuels et groupes constitués. Pour tous renseignements : MEJ — Léo-Lagrange, 58, rue Lafayette, 75008 Paris. Tél. : 246-98-74.

POURQUOI TANT DE DYSLEXIQUES?

1 vol.
128 pages
19,50 F

La manière d'être lecteur de la maternelle au CM2

par Jean Foucambert

Avec la lecture fonctionnelle et dynamique, Jean Foucambert apporte pour la première fois les réponses aux questions que pose l'apprentissage et le perfectionnement de la lecture. Pourquoi les enfants ânonnent-ils? Pourquoi tant d'enfants sont découragés et deviennent même "dyslexiques"?

C'est que lire, c'est tirer directement une signification de l'écrit. Les situations de communication et d'entraînement proposées par J. Foucambert permettent de développer une lecture vraie dès le plus jeune âge. Toute la pédagogie de la lecture posée de manière radicalement nouvelle.

1 vol.
32 pages
5 F

Lire en maternelle

par Rainier Biemel

La mode veut que l'on propose aux enfants des maternelles des idéogrammes, des phonogrammes, etc. L'auteur formule une théorie de la lecture fondée sur la psycholinguistique et l'informatique pour juger des activités proposées en maternelle.

Veuillez me faire parvenir :

- La manière d'être lecteur de la maternelle au CM2
 - Lire en maternelle
- pour **20 F** (port compris) au lieu de 24,50 F
que je joins :

- par chèque postal
 par chèque bancaire

L'étiquette ci-contre sera utilisée pour votre envoi.
Prière de la remplir en lettres capitales.



sermap

M. _____

Adresse _____

11, rue Coëtlogon, 75006 Paris
Tél. : 548.05.61



les jours se suivent...

LUNDI. En réponse à une question écrite d'un député, le ministre de l'Education a indiqué que « Le Courrier de l'Education » — qui paraît deux fois par mois et est diffusé à 600 000 exemplaires — a entraîné, pour les 27 numéros parus du 1^{er} janvier 1975 au 29 mars 1976, une dépense globale de 3 300 000 francs.

MARDI. Les 400 libraires classiques de France sont en colère. La circulaire ministérielle du 9 juillet 1976 exige que le prix des manuels soit établi en tenant compte d'une remise de 25 %, prélevée sur la marge commerciale du libraire, qui, pour les plus favorisés, n'est que de 31,5 %. La marge nette qui leur resterait, 6,5 %, ne couvrirait, disent-ils, même pas leurs frais généraux. Ils vendraient donc ces manuels à perte. Ils menacent d'une grève des achats... et font appel au Premier ministre pour un réexamen du problème.

MERCREDI. Les présidents d'instituts universitaires de technologie ont précisé qu'il manque en gros 20 % des crédits qui sont nécessaires à la bonne marche de leurs établissements. Certains d'entre eux risquent de devoir fermer en janvier ou février. La semaine prochaine, nous ouvrirons largement ce dossier brûlant.

JEUDI. Il n'est pas fréquent que le Conseil de l'enseignement général et technique approuve à l'unanimité un projet de décret. Ce'a s'est pourtant produit, deux fois, le 25 novembre dernier. Il s'agissait d'inscrire le japonais parmi les langues vivantes à l'écrit et à l'oral du baccalauréat et de modifier les commentaires des programmes de physique de M, M', et P, P' en vue de les délimiter avec plus de précision. Ce qui tendrait à prouver que les représentants des personnels ne sont pas systématiquement hostiles à de bonnes réformes.

VENDREDI. Un nouvel arrêté rajeunira et développera celui du 25 février 1901 sur les « tolérances grammaticales et orthographiques », en précisant que ces dispositions « ont pour seul objet la correction des examens et concours passés par les élèves » et « n'ont pas à être enseignées dans les classes ». Les précédentes tolérances étaient déjà pratiquement ignorées de tous, les nouvelles deviennent officiellement clandestines, pour les intéressés. Ne vaudrait-il pas mieux entreprendre courageusement cette réforme de l'orthographe qui s'impose aujourd'hui (et que d'autres pays ont déjà réalisée sans pour autant tuer leur langage nationale), ne serait-ce que pour remettre un peu d'ordre dans un édifice que les plus puristes reconnaissent souvent disparate et fantaisiste ?

SAMEDI. Non, encore une fois, il n'y avait pas désaccord entre René Haby et Alice Saunier-Séité sur le baccalauréat. La « preuve », ils ont été reçus tous deux le 29 novembre par le Premier ministre. On se demande tout de même un peu à quoi a bien pu servir cette rencontre, si elle n'avait vraiment pour objet que constater que tout allait pour le mieux entre la rue de Grenelle et la rue Dutot. Le baccalauréat se passera donc bien en deux parties, la terminale restera à options et philosophie obligatoire, et les bacheliers pourront entrer sans sélection (?) à l'université...

Pierre-Bernard Marquet

des bud

Les séances — rituelles — de l'Assemblée nationale pour le vote des budgets ont, comme à l'accoutumée, connu leurs batailles de chiffres et d'arguments mais aussi permis quelques informations sur la prochaine rentrée.

LES DEBATS se suivent à l'Assemblée nationale et ne se ressemblent pas. Certains sont calmes, comme celui du budget de la Culture (voir notre n° 297), d'autres agités. C'est le cas, notamment, pour le budget du secrétariat d'Etat aux Universités qui a suscité quelques remous dans l'hémicycle, le 10 novembre dernier.

pour les universités

Alice Saunier-Seité présentait son budget, en augmentation de 15,6 % par rapport à celui de l'année dernière, et le justifiait aux yeux des députés en se plaçant sur deux plans : celui du service public et celui de la recherche. « Le principe de l'égalité des citoyens devant le service public, a-t-elle déclaré, doit s'appliquer dans les universités de manière d'autant plus rigoureuse que les étudiants ne disposent pas de la liberté de choix. [...] Il existait jusqu'à présent des situations privilégiées, notamment dans le domaine des heures complémentaires. Nous avons constaté, en effet, que le volume des heures complémentaires attribuées aux universités sur leur demande n'était pas proportionnel aux besoins en encadrement pédagogique des étudiants mais au nombre d'enseignants. [...] Les moyens seront

gets contestés... mais votés

dorénavant attribués selon des critères nationaux homogènes. C'est là une approche de justice. »

Evoquant le problème des IUT, Alice Saunier-Séité a précisé : « Trop de départements d'IUT se sont repliés sur eux-mêmes et se sont coupés des réalités professionnelles. Le résultat se traduit d'ailleurs dans les statistiques : sur les 22 000 étudiants entrés en IUT en 1973, un sur cinq n'a pas franchi le cap de la première année, deux sur cinq n'ont pas obtenu le diplôme universitaire de technologie et, sur les trois cinquièmes arrivés avec succès au terme de leurs études, 60 % seulement, c'est-à-dire moins du quart des entrants, ont débouché dans la vie professionnelle. Dorénavant, la dotation en heures complémentaires des IUT sera liée à la participation des professionnels, dans l'intérêt de la formation des étudiants et pour leur garantir un emploi au bout de deux ans. »

Ces déclarations n'ont pas obtenu l'approbation de Jack Ralite, député communiste, pour qui le budget du secrétariat d'Etat aux Universités, est un budget « maquillé ». Abordant lui aussi la question des heures complémentaires, Jack Ralite a notamment déclaré : « Personne ne comprendrait que ne soit pas évoqué le problème des heures complémentaires, partout réduites, en IUT comme en UER. Or les crédits de 1977 égalent les crédits de 1976. Que vous préparez-vous à faire de ce livret de caisse d'épargne d'heures complémentaires ? » Le député communiste a poursuivi : « Vous tentez de désespérer étudiants et familles, de culpabiliser étudiants et enseignants, de disqualifier l'Université. »

Pour Jacques Legendre, député UDR qui a assuré le secrétaire d'Etat du soutien de son groupe parlementaire, il est cependant nécessaire de clarifier les choses aux yeux de

l'opinion : « Depuis un an, vous poursuivez avec obstination une opération de remise en ordre qui est en quelque sorte une opération vérité dans de nombreux établissements, a-t-il dit, mais il est vrai que cette insistance à traquer tout ce qui ne va pas, à s'attaquer véritablement aux causes du mal qui met l'institution en péril, peut paraître aux yeux de l'opinion publique comme un coup porté à l'institution elle-même. Il doit donc être bien clair que l'action que vous menez n'a pas pour but de porter un coup à l'Université, où il se passe des choses remarquables, et à tous ceux qui s'y dévouent, mais de lui permettre de jouer pleinement son rôle dans la France d'aujourd'hui ».

Louis Mexandeau, député socialiste, pour sa part, a estimé qu'Alice Saunier-Séité « avait cherché à dégrader l'image de l'Université française » : « Faut-il rappeler, a-t-il demandé au secrétaire d'Etat, certains de vos propos qui frisent parfois l'indélicatesse, qu'il s'agisse des étudiants qualifiés d'adolescents prolongés, des maîtres paresseusement lovés dans leurs sinécures et présentés comme des prébendiers, des dépensiers qui font la course aux heures complémentaires pour augmenter leur argent de poche, ou qu'il s'agisse — c'est l'accusation la plus perverse — des études supérieures accusées d'être inadaptées, comme sont accusés les jeunes d'être responsables du chômage et les victimes d'être devenues coupables ? »

et la recherche ?

Autre point particulièrement développé au cours de ce débat : la recherche. Evoquant la création récente d'une mission de la recherche, Alice Saunier-Séité a estimé que ce service lui permettrait de « mener une politique cohérente de mise en

place de services communs à plusieurs universités, de renouvellement et de développement du matériel de recherche des laboratoires existants, de soutien des laboratoires d'excellence qui constituent le pôle le plus dynamique de la recherche française et dont l'action doit se développer au rythme des plus grands laboratoires anglo-saxons. Cet effort est indispensable pour sauvegarder la recherche dans son domaine le plus avancé. »

A ces propos Jack Ralite a répondu par une interrogation, « Où est l'an I de la recherche ? », avant d'avancer quelques chiffres : « L'enveloppe recherche du secrétariat d'Etat ? 344 millions de francs en 1974, 357 millions en 1975, 349 millions en 1976 et 406 millions en 1977. Elle recule ! Les crédits de fonctionnement de la recherche, pour les mêmes années, ont évolué comme suit : 240 millions, 263 millions, 270 millions et 276 millions. Ils reculent ! Les autorisations de programmes ? 104 millions, 96 millions, 79 millions, 130 millions. Elles reculent aussi compte tenu du taux de l'inflation ! ».

Toutes ces remarques, suivies de quelques échanges de propos acerbes entre les représentants de l'opposition et le secrétaire d'Etat, n'ont pas empêché le budget des Universités d'être voté.

la prochaine rentrée

Voté également, le budget du ministère de l'Education a été débattu les 17 et 18 novembre. Une occasion pour René Haby de rappeler les grandes lignes de sa réforme puisque son budget (en progression de 18,6 %) est le premier à la prendre en compte. « La double question à laquelle je voudrais répondre, a déclaré le ministre de l'Education, est celle-ci : Qu'est-ce qui va changer

pratiquement en septembre prochain, aux deux niveaux touchés par la réforme, celui du cours préparatoire et celui de l'actuelle classe de sixième ? [...] Dès la prochaine rentrée, tous les élèves ayant terminé leur formation primaire, et par conséquent la deuxième année du cours moyen, seront admis de droit dans des classes de sixième de même type pour y recevoir la même formation. Parallèlement, les CES, les CEG et les premiers cycles des lycées prendront tous le nom de « collèges » et seront constitués en unités administratives possédant leur personnalité et leur organisation propres. [...] Le collège ne doit être conçu ni comme un prolongement de l'école primaire, ni comme un simple cycle préparatoire aux grandes classes des lycées, mais bien comme une structure pédagogique autonome et intermédiaire. La formation qu'il dispense devra avoir un caractère global et tendre à réaliser un certain nombre d'équilibres, notamment entre la référence au passé et l'ouverture sur le monde moderne [...] »

De là découle, a ensuite expliqué René Haby, la nécessité d'introduire de nouvelles disciplines et de revoir le contenu de celles déjà existantes : « Les cours d'histoire et géographie verront leur domaine s'élargir pour englober une première initiation à certaines notions d'économie politique et domestique ; la formation civique sera renouvelée. La musique et le dessin ne constitueront plus que des aspects particuliers d'une éducation esthétique conçue comme une discipline globale de formation. L'adjonction d'éléments de physique-chimie-technologie aux sciences naturelles élargira la formation scientifique. Enfin, une discipline entièrement nouvelle, l'éducation manuelle et technique, prendra place dans le programme des collèges. » Sur ce dernier point, le ministre a apporté quelques précisions : « Alors que les travaux manuels, tels qu'ils étaient conçus jusqu'ici, correspondaient à une conception artisanale et à la limite préindustrielle de l'objet et de l'outil, l'éducation manuelle et tech-

nique — sans sacrifier d'ailleurs cette dimension traditionnelle — visera essentiellement l'objet industriel, l'objet manufacturé. » Une prise de contact avec les réalités de la technique qui, selon René Haby, devrait conduire, dans l'esprit des jeunes, à une certaine revalorisation des professions manuelles.

avec quels moyens ?

Pour mener à bien cette opération, le budget 1977 du ministère de l'Éducation prévoit notamment la construction de 345 ateliers supplémentaires (compléments aux 450 réalisés en 1976) et la reconduction de 500 emplois qui permettront le remplacement des maîtres en stage de recyclage. Il convient d'ajouter à ces mesures la création de 250 emplois supplémentaires à la prochaine rentrée, qui s'ajouteront aux 3 700 postes prévus pour assurer l'enseignement technique et manuel.

Enfin, le ministre a tenu à rappeler que, dès la prochaine rentrée, « tous les élèves de première année des collèges disposeront de livres scolaires gratuits. Progressant de proche en proche, la gratuité totale des manuels dans les collèges sera donc un fait accompli d'ici 1980 ».

Des changements également marqueront la rentrée 1977 dans l'enseignement primaire. « L'enseignement élémentaire va changer sinon de contenu, du moins de finalité, a souligné René Haby ; le terme qui le définirait le mieux serait sans doute celui de « préparatoire » dans la mesure où il aura désormais pour tâche de préparer les enfants, tous les enfants, à accéder au collège avec les mêmes chances de succès. Pour atteindre cet objectif, nous disposons de deux leviers qui sont, d'une part, le développement de l'éducation maternelle, d'autre part, le renforcement de l'enseignement primaire proprement dit. »

Les efforts entrepris pour l'enseignement maternel seront poursuivis, a affirmé René Haby, en rappelant ses objectifs : « porter d'ici à 1980 à

45 % la scolarisation des enfants de deux ans, à plus de 90 % celle des enfants de trois ans et à 100 % celle des enfants de quatre à cinq ans, tout en réduisant à terme l'effectif maximum des classes à trente-cinq élèves inscrits ».

En ce qui concerne l'enseignement élémentaire, la constitution de groupes de soutien devra permettre, a estimé René Haby, aux élèves en retard d'achever leurs apprentissages sans être séparés de leurs camarades.

Du côté de la formation des maîtres, des nouveautés également : « Ni la modification des structures ni celle des méthodes n'auront vraiment d'effets sans un effort parallèle pour améliorer cette formation », a déclaré le ministre. « A partir de 1980, le recrutement des instituteurs se fera exclusivement par le canal des écoles normales ouvertes par concours aux seuls titulaires du baccalauréat. Cet objectif conduit à la création de 2 000 postes supplémentaires d'élèves-maîtres pour compléter les créations inscrites à ce titre au budget de 1976. »

Enfin, le ministre de l'Éducation a présenté aux députés l'ensemble des dispositions budgétaires concernant les créations d'emplois, l'équipement, l'aide aux familles et celle aux établissements privés. « La politique de titularisation des remplaçants se poursuivra en 1977, a-t-il déclaré en soulignant que, depuis 1974, « 29 000 remplaçants ont déjà été titularisés comme instituteurs, 4 900 comme professeurs de CET et 12 000 pour les autres catégories du second degré. » En 1977, la titularisation se poursuivra : 3 000 postes dans le premier degré, 3 000 dans les CET et 4 000 dans les autres établissements du second degré pourraient être utilisés à cet effet.

Pour ce qui est des autorisations de programmes d'équipements, René Haby a noté une légère diminution des crédits, mais il a tenu à souligner « l'effort exceptionnel réalisé au cours des quinze dernières années : les trois quarts des constructions scolaires du second degré actuellement

en service ont été construites depuis 1960 ».

L'aide aux familles portera notamment sur les transports scolaires : la contribution de l'Etat s'élèvera, en 1977, à 64 %.

seront-ils suffisants ?

Dans le débat général qui a suivi cette présentation du budget de l'Education, plusieurs interventions.

Loïc Bouvard, du groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux, a estimé que « ce budget ne répondait pas encore aux grandes exigences d'une politique de l'éducation, notamment une meilleure justice sociale et une plus grande qualité de l'enseignement ».

Pour Robert Capdeville, député socialiste, « notre pays ne peut se prévaloir d'être le champion de la démocratisation de l'enseignement s'il ne met pas en place une véritable structure de formation des maîtres ». Parlant au nom du groupe communiste, Fernand Dupuy lui, s'est inquiété de la situation de la santé scolaire (voir notre n° 292) : « La loi de 1969, qui prévoyait un médecin scolaire, deux assistantes sociales, deux infirmières et une secrétaire pour cinq mille élèves, est loin d'être appliquée, ce qui met gravement en cause la santé des enfants », a-t-il déclaré.

Dans les rangs de la majorité, le budget de l'Education a généralement été considéré comme satisfaisant : « Un seul point noir : l'équipement », pour Guy Cabanel, républicain indépendant. Hector Rolland, député UDR, considère qu'un « effort extraordinaire a été accompli en matière scolaire », et Jacques Legendre, également UDR, s'est étonné que « l'opposition parle d'un budget de misère alors qu'il représente 3,5 % du Produit national brut contre 1,8 % il y a vingt ans »...

On ne sait si ces satisfecit suffiront à convaincre les syndicats d'enseignants de mettre leurs pancartes revendicatives au rancart...

Catherine Guigon

la formation continue en question

« CONQUETE ou nouveau carcan ? »

La formation continue était sur la sellette, le 17 novembre dernier à Paris, où la FEN organisait une journée de réflexion sur ce thème. Plus de deux cents personnes (secrétaires départementaux et membres

de la commission administrative de la FEN) participaient aux débats, auxquels étaient également invités des représentants de la CGT, de la CFDT et de Force ouvrière, ainsi qu'un consultant auprès de l'OCDE, Michel Praderie.

ici et ailleurs...

Dans son intervention, Michel Praderie, consultant auprès de l'OCDE, a présenté une analyse comparée de la formation continue, en France, en Italie, en Belgique et en Grande-Bretagne.

Ainsi, évoquant les possibilités offertes aux travailleurs, il a constaté que « partout, les dispositions prises en matière de congé-éducation l'ont été sous la pression des organisations syndicales et là où la loi a transformé les accords professionnels, en France en particulier, les rapports de force existant au sein du monde du travail ont été déterminants ».

En matière de financement de la formation continue, Michel Praderie a recensé deux systèmes : « Le premier est l'institution d'une obligation de dépense des entreprises, comme en France et en Italie. Le second est la constitution d'un fonds collectif national ou de branche, comme en Belgique ou en Grande-Bretagne. »

Qui choisit de participer à des stages de formation continue ? Pour Michel Praderie, il convient de distinguer deux approches distinctes : « droit individuel au congé-éducation ou formation conçue comme un élément d'une politique de main-d'œuvre. La Grande-Bretagne s'est délibérément placée dans la seconde optique, la Belgique dans la première. La France, quant à elle, grâce à la loi de 1971, s'efforce de concilier les deux objectifs au nom probablement d'une philosophie qui n'est pas habituelle à notre pays, à savoir que les intérêts des travailleurs coïncident avec ceux de l'entreprise. L'Italie, enfin, a opté pour un système de droit individuel dans un cadre collectif géré de fait par les organisations syndicales de travailleurs ».

Enfin, le contenu de la formation varie également avec les pays : « Alors qu'en France et en Grande-Bretagne l'essentiel des formations dispensées sont de nature professionnelle, en Italie il s'agit essentiellement d'une formation générale et culturelle et en Belgique les arrêtés d'extension du champ de la formation ont tous privilégié la formation générale. »

Cette journée de réflexion était soigneusement préparée par plusieurs journées interrégionales dont les conclusions ont alimenté le débat. Trois aspects avaient été retenus : la sensibilisation à la formation permanente ; les problèmes concrets sur le terrain ; les relations entre la FEN et les autres parties prenantes.

Chacun s'est accordé à reconnaître que les actions de sensibilisa-

tion, entreprises par les pouvoirs publics ou le secteur privé, « conditionnaient les travailleurs — comme l'a déclaré Michel Gevrey, secrétaire national du SNI — à se soumettre au choix des entreprises, à privilégier la notion de rentabilité au détriment de tout ce qui n'est pas utilitaire, et à opter pour les actions de formation continue conduites par le secteur privé ». Cet état de choses est aggravé par le fait que les travailleurs

qui aurait le plus besoin de la formation continue (O.S., migrants, manœuvres) sont justement ceux qui y sont le moins sensibles. Les cadres, en revanche, ont trois fois plus de chances de suivre un stage qu'un ouvrier.

Pour Louis Astre, membre du secrétariat national de la FEN, « la formation donnée est utilisée par le patronat, Le contrôle des travailleurs est écarté et la notion de service public abandonnée, puisque contrainte de s'insérer dans un service

marchand ».

Différentes, les difficultés n'en sont pas moins nombreuses sur le terrain. Ici, ce sont les moyens financiers qui font défaut ; là, les postes d'enseignants ; les prestations confiées au service public de l'enseignement, dans le cadre des GRETA ou des universités, donnent lieu, a estimé Louis Astre, à « des anomalies majeures, telles que la rémunération des professeurs en heures supplémentaires, ou l'incohérence de certains emplois ».

les malheurs des GRETA

Au cours de la journée de réflexion de la FEN, Georges Gelot, secrétaire général du SNETAA, a recensé les raisons des difficultés rencontrées par les GRETA. Nous publions ci-dessous des extraits de son intervention :

« Les prestations proposées aux services publics sont réalisées dans les établissements relevant d'un groupement d'établissements (GRETA) ou de l'Université.

Les difficultés dénoncées sont imputables à :

- la notion de dépendance administrative des GRETA, placés sous l'autorité du délégué académique à la formation continue (DAFO) et de l'administration préfectorale ;
- l'implantation anarchique des GRETA. Leur développement en nombre ne tient pas compte du nombre de travailleurs concernés, et laisse dans certains domaines le quasi-monopole au secteur privé ;
- l'absence de concertation entre les enseignants et leurs organisations syndicales représentatives. La représentation de la FEN es-qualité, au même titre que les autres organisations représentatives de travailleurs, est revendiquée dans les conseils de GRETA ;
- la concurrence entre GRETA ou entre établissements, qui est jugée inacceptable ;
- l'absence de moyens spécifiques, qui amène la formation continue à s'établir en parasite de la formation initiale et toujours au détriment de cette dernière ;
- les liaisons entre GRETA et Université, très difficiles en raison de l'absence de coordination entre ces deux types d'interventions. »

Enfin, dernier aspect du problème : les relations de la FEN avec les partenaires sociaux, parties prenantes dans la formation continue, essentiellement les centrales ouvrières à qui la FEN a proposé de lancer une campagne commune sur la propriété du 1%. « Cette somme appartient-elle aux patrons ou aux travailleurs ? », se sont interrogés les participants au colloque.

Face à cet ensemble de questions soulevées par la mise en application des accords de juillet 1970 et de la loi de 1971, André Henry, secrétaire général de la FEN, a clairement résumé la position de son organisation : « Les accords de 1970 repré-

sentent l'une des plus grandes conquêtes syndicales de ce siècle, mais cette conquête n'est pas encore maîtrisée. C'est aux syndicats de la prendre en main », a-t-il déclaré. Pour sa part, la FEN entend ne pas « laisser le terrain libre à la droite et au patronat ». Et André Henry d'ajouter : « La Fédération prendra sa place dans la formation continue des travailleurs, non pas comme un appendice technique, mais comme un partenaire à titre plein. Il n'y aura pas de formation continue sans la FEN. » Ainsi conclut-il après avoir lancé un appel à l'unité syndicale.

Catherine Guigon

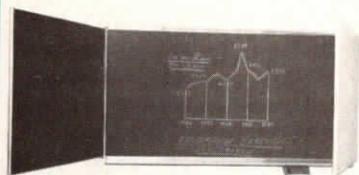
Jeunesse et Sports

A quelques jours de la discussion budgétaire au Sénat, le Comité national pour le doublement du budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, qui regroupe environ 35 organisations nationales, a lancé un appel « pour développer l'éducation physique, les activités corporelles, le sport, l'ensemble de la vie socio-culturelle ». Déjà une certaine de personnalités des milieux sportifs, universitaires, scolaires, syndicaux, médicaux, socio-éducatifs et artistiques ont répondu et apporté leur soutien à la démarche collective du Comité.

René Moustard, président de la FSGT, au nom du collectif de coordination, a souligné l'aspect nouveau de cette initiative qui donne une nouvelle dimension à l'action du Comité en y associant des personnalités qui, dans des domaines très divers, dépassent le secteur traditionnel concerné par ce problème. C'est aussi pour faire sortir ce problème important du seul ghetto du fait associatif. L'appel en question ne fait d'ailleurs pas du « doublement » un objectif immuable, ce serait irréaliste, mais, en gardant ce vœu en toile de fond, il exprime la nécessité d'un « autre budget » et entend de toute urgence préserver les acquis qui, avec les plans d'austérité, ne manqueront pas d'être sérieusement écornés. Les responsables ont encore souligné que cet appel n'était qu'une étape dans une action prolongée et diversifiée.

Toujours sur ce problème de budget Jeunesse et Sports, le SNEP précise que, si le budget reste en l'état, il y aura seulement 389 postes de professeurs d'EPS qui pourront être implantés dans les établissements en 1977. Le syndicat déclare en effet que, sur les 652 prévus, 283 seront utilisés pour la formation des professeurs-adjoints et que, s'il en était ainsi, l'éducation physique se verrait victime d'une réduction de postes qui dépasserait 50%. Le SNEP lance à nouveau un cri d'alarme à propos du sort des étudiants qui préparent le professorat d'EPS. En juin dernier, ils ont encore été 1 823 refusés au concours (sur 2 350) alors que les besoins n'ont jamais été aussi criants. Ces refusés sont donc menacés de chômage ou de la recherche d'un emploi (auquel ils n'ont pas été préparés).

POUR ENSEIGNER, IL FAUT ECRIRE.



Pour bien écrire, il faut AUBECQ.
AUBECQ, tableaux en acier
vitrifié, garantis 10 ans.

Types de surfaces :

Vitrab (vert ou blanc) pour écriture
à la craie.

Tablograph (blanc) pour écriture au feutre, effaçage à sec
des données variables ou à l'éponge humide des données fixes.
Accrochage de documents par plots aimantés.
Possibilité de projection de films ou diapositives sur surfaces
blanches.

Linoliège pour fixation de documents par punaises, épingles, etc...
Possibilité de combinaisons entre les différents types de surface.

Gamme complète de tableaux muraux,
triptyques, feuillets de livre, etc...

Tous les tableaux sont munis de crochets
porte-carte, bac à craie, etc.



Envoi du catalogue gratuit sur simple demande : AUBECQ, Émailleries de Blanc-Misseron - 59154 CRESPIN - Tél. (20) 47.20.15.
Bureaux d'exposition : 120, Champs-Élysées - 75008 PARIS - Tél. 225.86.49 • 65, rue de la part Dieu - 69003 LYON - Tél. (78) 60.18.62
Marché clientèle UGAP : 35138.

Aubecq, pour enseigner mieux.

Lucien TRICHAUD

L'ANIMATION ET LES HOMMES

... L'animation

dans la cité...

par le spécialiste de l' « Education
populaire en Europe »

Un vol. 272 pages 36 F.

Ed. SYNCHRO

168 bis, rue Cardinet, 75017 PARIS

*articles et documents
publiés dans l'éducation
de 1971 à 1974*

est
à nouveau disponible

envoi sur simple demande à
l'éducation

l'exemplaire 2 F

2, rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris
C. C. P. 31.680.34 La Source

VACANCES DE NOEL
SKI **FRANCE**
SUISSE
AUTRICHE
ITALIE
ALPES JULIENNES (Yougoslavie)

CHOIX DE STATIONS SELECTIONNEES

Départs : 18, 19 et 25 décembre
(séjours d'une ou deux semaines)

TOUS FRAIS COMPRIS : Hôtels confortables
Cours de ski inclus en Autriche et en Suisse

VOYAGES EN : U.R.S.S. ISRAEL
EGYPTE · CANARIES · MADERE
VACANCES DE MI-FÉVRIER
Départs : 5, 12 et 19 février 1977

Tous ces voyages sont réservés à nos adhérents et leur famille

LE LIEN EUROPÉEN

Association universitaire

61, fg Montmartre, 75009 Paris - 878-51-24

(Correspondant du B.P.T. licence A 789)

Veillez, sans engagement, m'envoyer votre programme détaillé HIVER 76
pour membres de l'enseignement.

M. Mme Mlle

N° Rue

à

Code postal N° E.N. 7

la jeunesse en mouvements

les réponses de Jean-Pierre Soisson

Faisant suite au dossier « La jeunesse en mouvements » publié dans notre n° 297 du 18 novembre dernier, nous donnons aujourd'hui la parole, sur ce même sujet, à Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat à la Jeunesse, au Sports et aux Loisirs. Toutefois, en préambule, Jean-Pierre Soisson nous prie d'insérer ce qui suit :

« Votre numéro du 18 novembre 1976 indique que vous n'aviez « pu obtenir à temps les réponses souhaitées » de ma part à votre enquête sur « la jeunesse en mouvements ».

La date du 18 novembre 1976 est justement celle qui m'avait été indiquée comme date limite de réception de ces réponses.

Cette date a été respectée par mes soins.

Je tiens à ce que les choses soient claires dans l'esprit de vos lecteurs. J'ai toujours été et je demeure largement ouvert à une franche collaboration avec les organes d'information. Si je me refuse à tout procès d'intention, je souhaiterais qu'il en soit toujours de même à mon égard. »

Loin de nous aussi la pensée de faire un procès d'intention, mais certaines précisions nous semblent cependant nécessaires. C'est le 8 octobre que nous avons déposé un certain nombre de questions à la Direction de la Jeunesse, afin d'obtenir la position du secrétariat d'Etat sur les problèmes que nous évoquions dans notre dossier. Faut-il croire que, depuis que le secrétariat d'Etat s'est installé dans la Maison de la Radio, la force centrifuge de la fameuse maison ronde est telle que la communication entre les services en est singulièrement ralentie... ? Puisque notre questionnaire n'est parvenu au ministre qu'aux alentours du 15 novembre.

Nous ne l'en remercions pas moins d'avoir alors fait diligence et de nous avoir ainsi permis de publier son point de vue dans le présent numéro, premier numéro « normal » à paraître après celui où figurait ledit dossier — le numéro paru entre temps étant le « spécial » consacré à « l'école dans la cité ».

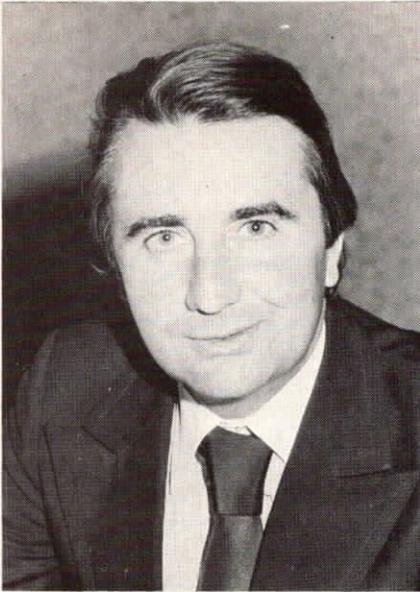
Maurice Guillot

● *Mouvements et associations sont-ils perçus par le secrétariat d'Etat comme un rouage important de l'action en direction de la jeunesse ?*

L'Etat n'a pas à imposer une politique de la jeunesse. Je considère que les associations et mouvements de jeunesse constituent les relais privilégiés dans l'action entreprise en faveur de la jeunesse. J'attribue en effet une valeur très grande à la vitalité et au développement du mouvement associatif consacré aux activités et aux loisirs socio-éducatifs pour la jeunesse.

Le mouvement associatif correspond bien, en premier lieu, par sa diversité et son indépendance, à la volonté de pluralisme qui inspire l'action de l'Etat en matière de jeunesse et de loisirs. Le mouvement associatif permet également, par ses créations continues et sa capacité d'adaptation, de répondre à la multiplicité des besoins en matière d'activités éducatives, de loisirs, et au renouvellement de ceux-ci.

Enfin, le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports a toujours eu le souci de privilégier le développement des loisirs éducatifs pour les jeunes dans un cadre communautaire. L'association répond pleinement à cette préoccupation en permettant au jeune, au sein des groupes ainsi constitués, d'enrichir son sens de la solidarité, de la discipline librement consentie, de l'amitié avec autrui et du



respect des autres.

• *Cette action par l'intermédiaire des associations n'est-elle pas — comme l'impression générale semble l'admettre — réduite à la portion congrue du secrétariat d'Etat ?*

Non seulement la place des associations dans le budget de la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives n'est pas réduite à la portion congrue comme l'indique votre question, mais elle y a, au contraire, une place de choix. Qu'il s'agisse des centres de vacances, des loisirs sur les lieux de vacances ou des loisirs sur les lieux de vie, les associations nationales et locales sont l'interlocuteur privilégié qui bénéficie de la plus grande partie des subventions du secrétariat d'Etat.

L'Etat, en effet, se refuse à agir directement dans le domaine des loisirs de la jeunesse et des activités socio-éducatives. La politique qu'il mène, à cet égard, est pluraliste. Elle consiste avant tout dans l'aide aux associations pour la réalisation de leurs programmes d'activités. Cela se vérifie non seulement vis-à-vis des initiatives du mouvement associatif proprement dit, mais même vis-à-vis des initiatives venant des collectivités locales et que l'Etat est amené à aider.

C'est en effet, même dans ce cas-là, au travers d'associations qu'interviennent généralement l'Etat et les collectivités locales.

C'est également vrai lorsque l'Etat souhaite développer des relations internationales entre les jeunes Français et les jeunes d'autres pays. L'Office franco-allemand pour la jeunesse, l'Office franco-québécois pour la jeunesse, les organismes de cogestion tels que COGEDEP et ATITRA en sont les meilleurs exemples. Là encore, il n'est pas question d'organiser des échanges « d'Etat à Etat » mais, à travers ces organismes, de subventionner notamment les projets conçus et réalisés par les associations de jeunesse des deux pays.

On peut encore citer, pour bien manifester cette volonté du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports de privilégier partout le développement de la vie associative, le cas des centres d'Information-Jeunesse. L'objet de ceux-ci n'est pas limité aux loisirs de la jeunesse et aux activités socio-éducatives puisque leur mission est interministérielle et polyvalente et qu'ils renseignent sur l'ensemble des questions pouvant intéresser les jeunes.

Mais ces associations de cogestion non seulement assurent dans leurs organes statutaires une place aux associations de jeunesse, mais également ont reçu pour mission de développer, dans toute la mesure du possible, l'information sur les associations et mouvements de jeunesse — soit par la presse écrite, soit par la presse télévisée et radiodiffusée — de manière à permettre à ces associations d'être mieux connues de la part des jeunes.

• *La répartition des subventions est souvent perçue par les intéressés comme « le fait du prince ». Qu'en est-il des critères d'attribution ?*

Les associations ne sont pas, vis-à-vis de l'Etat, dans une situation arbitraire en ce qui concerne leurs subventions, mais elles sont au contraire placées dans une situation de nature contractuelle.

Grâce à un effort de clarification de ces relations poursuivi patiemment depuis près de vingt ans, la subvention versée à chaque association l'est en vertu d'éléments précis et contrôlés relatifs notamment aux effectifs de chaque association (adhérents et personnes concernées par les activités de l'association), aux âges concernés, à la durée des activités, à leur lieu d'implantation, au nombre et à la qualification de l'encadrement mis en place, aux efforts réalisés pour assurer une meilleure implantation de l'association dans les lieux d'habitation particulièrement dépourvus de possibilités de loisirs éducatifs pour les jeunes, à la situation financière de l'association, etc.

Tout en s'efforçant de ne pas accroître l'ensemble des documents comptables et analytiques exigés des associations sur leur fonctionnement et leurs activités, le secrétariat d'Etat dispose ainsi d'éléments particulièrement précis sur l'emploi qui est fait des fonds publics destinés à aider à l'organisation effective, par les associations, d'activités éducatives au profit des jeunes.

Les programmes d'activités présentés par les associations et en réponse auxquels sont accordées les subventions font enfin l'objet de la part des pouvoirs publics de vérifications et d'inspections, soit de la part des services extérieurs du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, soit de la part des inspecteurs généraux du ministère.

On se trouve donc en présence non pas de relations arbitraires ou épisodiques mais en présence d'une véritable action de service public, respectant à la fois le pluralisme et l'indépendance du mouvement associatif et la préoccupation de l'Etat de voir se développer les possibilités de loisirs éducatifs pour la jeunesse.

• *Quelle est la somme globale en chiffres et en pourcentage de ces*

les réponses de Jean-Pierre Soisson

subventions aux mouvements ?

L'ensemble de l'aide de l'Etat aux associations de jeunesse ne se limite pas à l'aide directe au fonctionnement de celles-ci telle qu'elle peut apparaître dans les documents budgétaires.

On doit tenir également compte, en effet, de l'aide à la création ou à la modernisation des équipements des associations et de l'aide à la formation de leurs cadres, soit dans les établissements de formation dépendant du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, soit par la prise en charge par l'Etat d'une partie du coût de ces stages de formation, soit enfin par l'aide de l'Etat aux associations nationales ou locales de formation de cadres.

On doit tenir compte également de l'aide en tout ou en partie aux organismes de jeunesse tels que l'Office franco-allemand pour la jeunesse ou les centres d'Information-Jeunesse.

On doit enfin tenir compte des personnels du corps enseignant mis à la disposition d'un certain nombre d'associations et mouvements de jeunesse par le ministère de l'Education et par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Il est donc difficile de parvenir à un chiffre strictement précis. On peut cependant avancer que la plus grande partie des crédits gérés par la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives, soit 142 millions de francs en 1976, sont consacrés au mouvement associatif en faveur de la jeunesse et de l'éducation populaire, mais que l'aide de l'Etat par l'intermédiaire soit des dotations relevant des autres services du secrétariat d'Etat, soit de l'appui du ministère de l'Education, vient également s'ajouter à ces crédits.

Il faut également mentionner, au plan de l'effort de l'Etat, des crédits destinés aux associations de

jeunesse et accordés également par le secrétariat d'Etat à la Culture et par le secrétariat d'Etat à l'Action sociale.

Mais cette liste n'est pas limitative. Pour des opérations telles que, par exemple, les chantiers de jeunes bénévoles, c'est plus d'une dizaine de ministères qui accordent leur aide à ces associations de jeunesse, notamment par l'intermédiaire de l'association nationale de cogestion : COTRAVAUX. Dans ce seul secteur des chantiers de jeunes bénévoles, l'aide de l'Etat a représenté en 1976 près de 10 millions de nouveaux francs.

● *Le projet de budget pour 1977 laisse entrevoir une diminution — par rapport au coût de la vie — de cette masse et entraîne un certain découragement, pour ne pas dire une certaine résignation, dans nombre d'associations. Par quels moyens le secrétariat d'Etat entend-il concilier cette austérité et l'investissement en direction de la jeunesse ?*

Pour le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, comme pour les autres ministères, le projet de budget pour 1977 est marqué par la nécessité nationale de lutter contre l'inflation. Mais, dans le cadre des dotations qui seront attribuées au secrétariat d'Etat, une priorité sera donnée à la fois sur le plan du fonctionnement et de l'équipement aux activités des associations de jeunesse.

● *La Commission des agréments n'a pas toujours fonctionné comme aujourd'hui. N'y a-t-il pas eu des abus ? Dans ce cas, comment y remédie-t-on actuellement ?*

La Commission des agréments a pour objet de donner un avis consultatif au ministre sur les demandes d'agrément présentées

à l'échelon national par les associations de jeunesse et d'éducation populaire. Elle est présidée par délégation du ministre par M. Robert Brichet, chef de service au secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports. Elle réunit des fonctionnaires et des représentants des associations nationales agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Cette Commission se détermine en fonction à la fois du dossier présenté par l'association et du rapport établi sur la nature et l'importance de l'activité de celle-ci par un membre de la Commission désigné par celle-ci.

Son fonctionnement ne fait l'objet, à l'heure actuelle, d'aucune critique. Bien au contraire, la Commission des agréments me semble avoir su, par le sérieux et l'objectivité de son travail, recueillir l'estime de l'ensemble du mouvement associatif.

● *L'action envers les jeunes « inorganisés » ne doit-elle pas passer par les associations, plus près de la base ? Qu'attend-on d'elles en ce domaine ?*

Il est certain et conforme à l'orientation fondamentale de l'action du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports que le meilleur moyen d'offrir des loisirs éducatifs à la jeunesse est de développer les activités des associations qui œuvrent dans ce domaine. Les associations constituent le relais normal des actions entreprises par le secrétariat d'Etat.

C'est la raison pour laquelle celui-ci, non seulement accorde une importance toute particulière dans la répartition de l'aide publique aux associations qui s'efforcent d'augmenter le nombre de leurs adhérents, mais encore a attribué des crédits exceptionnels aux associations dont l'augmentation

d'effectifs correspond à des implantations nouvelles dans des villes et des secteurs géographiques défavorisés sur le plan des possibilités d'activités éducatives pour les jeunes.

Il est important, en effet, notamment pour les associations créées il y a de nombreuses années, que l'implantation géographique des associations corresponde le mieux possible au mouvement de l'urbanisation et à une répartition harmonieuse à travers tout le territoire.

A cet égard, le secrétariat d'Etat accorde une importance particulière aux associations qui développent leurs points d'implantation dans les nouveaux secteurs urbanisés des banlieues ou dans les zones rurales où se font le plus sentir à l'heure actuelle le besoin d'ouvrir à la jeunesse des possibilités d'activités intéressantes.

Le secrétariat d'Etat s'efforce également d'encourager, par des aides spéciales, la modernisation des activités et des équipements des associations de jeunesse et l'innovation en matière de loisirs éducatifs pour la jeunesse. C'est dans ce but notamment qu'il participe aux actions du Fonds d'intervention culturelle et qu'il a entrepris un effort pour le développement des loisirs éducatifs en matière audiovisuelle, des loisirs éducatifs correspondant à une meilleure connaissance et à une meilleure protection de la nature, des loisirs répondant à une initiative notamment sociale de groupes de jeunes, aux centres de loisirs moto, etc.

Enfin, dans la répartition de l'aide publique pour les loisirs de la jeunesse, une attention particulière est portée aux jeunes en difficulté en liaison avec le secrétariat d'Etat à l'Action sociale, et aux jeunes handicapés. Le secrétariat d'Etat recherche notamment, en liaison avec les associations,

une meilleure insertion des jeunes handicapés dans les loisirs des jeunes valides au sein du mouvement associatif.

Mais le mouvement associatif ne pourra tout résoudre. Il y a les « inorganisés » qui le sont faute de structure d'accueil idoine, mais il y a également ceux qui le sont par choix délibéré. Ceux-ci peuvent trouver des possibilités de loisirs en dehors des associations, notamment grâce au développement des bases de plein air et de loisirs.

• *La sclérose des associations, souvent dénoncée, n'est-elle pas — tout au moins en partie — seulement un alibi commode ?*

C'est la vitalité et non la sclérose du mouvement associatif que le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports veut mettre en valeur et qui est encouragée par lui, grâce à ses subventions.

Mais bien évidemment, il appartient à l'Etat, en présence du monde très vivant des associations de jeunesse, de tenir strictement compte dans l'affectation de son aide des activités réalisées par les associations et de l'importance croissante, ou du déclin parfois, de telle ou telle association de jeunesse.

• *La reconnaissance du CNAJEP comme interlocuteur du secrétariat d'Etat semble totalement acquise, pourtant, vue de l'extérieur, il semble qu'on ne tient guère compte de ses vœux ?*

Le Comité national des Associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) est le rassemblement numériquement le plus important d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire. Le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports entretient avec cette organisation des rapports suivis et confiants dans le respect de l'indépendance du

mouvement associatif, comme il le fait d'ailleurs avec les autres rassemblements d'associations nationales de jeunesse et d'éducation populaire.

Les propositions émanant du secteur associatif font l'objet, de la part du secrétariat d'Etat, d'une grande attention et d'un examen très approfondi.

Il convient enfin de rappeler à cette occasion que le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports attache une grande importance au développement d'un dialogue sincère et approfondi avec le mouvement associatif et qu'il existe, à cette fin, outre les regroupements volontaires d'associations, de nombreuses instances officielles de dialogue, au premier rang desquelles se situent le Haut-Comité de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs et le Conseil supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports.

• *Quelles vont être à court et moyen terme les actions prioritaires du secrétariat d'Etat en direction des jeunes ? De quelle manière les associations y seront-elles impliquées ?*

Le VII^e Plan a retenu un programme prioritaire en faveur des loisirs des enfants et des adolescents dans lequel figure notamment l'augmentation de l'aide aux associations et mouvements de jeunesse, la rénovation et la modernisation des centres de vacances, le développement de l'information en faveur des jeunes, une aide accrue aux programmes municipaux en faveur des loisirs des jeunes ainsi qu'aux activités de loisirs organisées dans le cadre scolaire hors du temps scolaire.

Le VII^e Plan a également marqué la priorité en faveur de la formation des animateurs ainsi que pour le développement des loisirs éducatifs pour les jeunes appartenant

à des milieux défavorisés et dans les secteurs géographiques d'urbanisation les moins pourvus en équipements collectifs de loisirs. Dans la quasi-totalité de ces cas, c'est à travers le mouvement associatif que le secrétariat d'Etat entend mettre en œuvre les décisions contenues dans la loi constituant le VII^e Plan.

• *La faiblesse des subventions envers les associations qui font un réel travail socio-culturel et de loisirs éducatifs ne crée-t-elle pas un cercle vicieux en limitant leurs actions, voire en provoquant l'asphyxie de certaines ? N'est-il pas possible d'y remédier, par exemple, par une redistribution des lignes budgétaires ?*

Le secteur des loisirs éducatifs, qu'il soit de nature sportive ou socio-éducative, constitue, à côté de l'éducation physique et sportive scolaire et universitaire, l'essentiel des activités faisant l'objet des interventions budgétaires du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Il n'est donc évidemment pas possible, dans ces conditions, de parler en leur faveur d'un redéploiement éventuel dans le cadre du budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports.

Mais il y a lieu de souligner que, si l'aide de l'Etat ne permet pas parfois de répondre à toutes les demandes d'augmentation de subventions que les associations particulièrement dynamiques lui font parvenir, il s'efforce toujours de donner une priorité aux organisations qui connaissent un réel développement et qu'à leur égard il n'est pas possible en aucun cas de parler d'asphyxie.

Bien au contraire, l'Etat s'efforce par son aide — et il le fera plus encore au cours des prochaines années d'application des programmes prioritaires du VII^e Plan — d'assurer aux associations de jeunesse un nouveau bond en avant, une « nouvelle jeunesse ».

comment

se loger

LES CHIFFRES, souvent rébarbatifs, nous « parlent » rarement. Il arrive parfois, au contraire, qu'ils expliquent une situation mieux que dix pages de commentaires en prose. Ainsi, une enquête réalisée par SOFRES/SEJS en 1974 faisait apparaître que 80 % des jeunes Français de seize à vingt-quatre ans aspirent à disposer d'un logement indépendant et (62 %) si possible d'un logement à soi. Or, le recensement de 1968 comptait 8 millions de jeunes de quinze à vingt-cinq ans parmi lesquels 7 millions environ vivent chez leurs parents. Comme quoi, du désir à la réalité, il y aurait comme un hiatus !

L'APIJ (Association Presse-Information-Jeunesse) vient précisément de plonger dans cette faille et en a ramené un volumineux dossier qui donne à réfléchir (1). Jean Poutaraud écrit dans l'éditorial : « *Un certain nombre de mesures ponctuelles, trop souvent incitatives ou encore au stade de l'expérimentation, ont été prises par le gouvernement pour favoriser l'autonomie et l'information de la jeunesse en matière de logement mais l'accueil et l'orientation des jeunes en ville, la recherche d'un emploi, constituent une série d'obstacles dont le logement n'est qu'un épisode. En proie à un univers urbain mécanisé ou impersonnel où les stimuli culturels sont rares, la fête absente, les rapports humains nerveux ou « opérationnels », les tentations incessantes et provoca-*



trices, le « déracinement peut vite devenir dérapage » selon l'expression de Robert Lion, délégué général aux HLM ».

Robert Lion prend en effet la parole assez longuement dans ce dossier à l'occasion d'une « tribune » où sont présentées tour à tour, sous forme d'entretiens, les opinions du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Equipement, chargé du logement, Jacques Barrot, du délégué général de l'Union nationale des offices d'HLM, et de Simone Iff, présidente du groupe « logement » de la Commission des affaires sociales jeunesse. Disons que, dans cette tribune, sont exposés à grands traits les problèmes du logement des jeunes, qu'on y parle volontiers de politique générale, qu'on y cite des circulaires, des mesures d'incitation, etc., et que, pourtant, on peut se demander comment les choses ne vont pas mieux tant de belles et bonnes propositions sont faites, tant de belles et bonnes phrases sont prononcées, du genre : « *Toute politique en faveur des jeunes ne peut être menée qu'avec eux* »...

La partie « Reportages et témoignages » nous ramène brutalement au concret : une jeune élève infirmière nous raconte ses déboires de provinciale débarquant dans la capitale et rencontrant le fameux métro-boulot-dodo avec 500 F par mois et la lecture des petites annonces pour se loger. Georges Berton nous convie dans les « villes

nouvelles », les cités pilotes du XX^e siècle et conclut : « *Ce n'est pas là que les jeunes ont à craindre de se voir enfermés dans un ghetto : on a oublié de le construire...* » Et puis, ici et là, des expériences ponctuelles nous sont décrites : le « relais-accueil » qui essaie d'aller plus loin que les déjà classiques foyers de jeunes travailleurs qui, pour A. Lapostolle « *sont à l'image d'une société mal construite qui entretient ségrégation et différences entre les groupes sociaux* », ce que les reportages conduits à Valence ou à Strasbourg viennent confirmer. Enfin, pour clore ce dossier, l'APIJ a réuni une somme de « renseignements pratiques » qui devraient permettre à de nombreux jeunes de moins se fourvoyer ou aux responsables des problèmes de logement, intermédiaires entre les institutions et les jeunes, de mieux les renseigner.

Au bout du compte, ce dossier, qui ne prétend pas à l'exhaustivité mais se présente plutôt comme un coup de projecteur — et c'est une lumière bien crue qu'il jette —, est dominé de part en part par le pessimisme sous lequel, comme du couvercle d'une marmite, fuse du désespoir : le logement est un des aspects de « la déprime » comme « ils » disent... et Jean Poutaraud peut écrire en terminant son éditorial : « *Il reste que les jeunes, sans pouvoir, continuent d'être écartés du logement, de l'emploi, de la presse. On les laisse selon leur propre expression, « flipper » dans leur coin. Tout se passe comme si on les oublie parce qu'ils veulent vivre différemment, parce qu'ils contestent, parce qu'ils dérangent. On peut s'en étonner dans une société qui se veut solidaire, garante du pluralisme et de la tolérance* ».

Jean-Pierre Vélis

(1) On peut se procurer ce dossier moyennant 20 F en s'adressant à l'APIJ, 48, rue Laffitte, 75009 Paris. D'autres suivront, qui auront pour thèmes : les jeunes et la vie municipale, les jeunes des partis politiques et des syndicats, les jeunes des associations, l'information jeunesse à la TV.

vos opinions

pétition pour un principe

L'ASSOCIATION des professeurs d'histoire et de géographie de l'Enseignement public (BP 31, 91001 Evry Cedex) a lancé au début de l'été dernier une pétition demandant à Monsieur le Président de la République de faire reconsidérer par son ministère la place optionnelle de l'histoire et de la géographie en classe terminale telle qu'elle est prévue dans la réforme du système éducatif. Cette pétition a déjà recueilli des milliers de signatures d'enseignants et de non enseignants, d'historiens géographes, bref de toutes les personnes convaincues du rôle culturel et formateur de ces sciences.

Incontestablement, l'histoire et la géographie sous des formes diverses et pas toujours « universitaires » rencontrent un immense succès. Que l'on songe aux 9 millions de livres d'histoire vendus en 1974 dans le grand public, aux 600 000 exemplaires de revues historiques diffusées chaque mois, aux vieilles, mais vivantes, sociétés historiques provinciales, aux succès de librairie d'un Georges Duby, Emmanuel Leroy-Ladurie, Pierre Chaunu, Claude Manceron ou Max Gallo, à l'audience des émissions historiques d'Alain Decaux, de Pierre Dumayet, des « Grandes batailles du passé » d'Henri de Turenne ou de films comme *Dreyfus* ou *Le chagrin et la pitié* ! Et l'on ne saurait oublier les cohortes de jeunes qui consacrent leur été à des fouilles archéologiques, à la restauration de vieux édifices ou aux voyages sur notre planète...

Or, au même moment, la part de l'histoire et de la géographie diminue depuis des années dans l'enseignement. Evacuées de l'école primaire, elles ont disparu des programmes de certaines classes techniques (les futurs techniciens n'ont pas besoin

de culture...); elles sont aussi marginalisées, témoin leur faible coefficient aux examens ; elles sont parfois déconsidérées dans l'esprit de certains parents, enseignants, administrateurs ou élèves comme matières encyclopédiques — la mémoire serait l'unique recours — ou jugées inutiles pour former les cadres de notre « société de consommation ».

Enfin, elles sont remises en question dans le cadre des récentes formes ministérielles. Feu le projet de M. Fontanet réduisait l'histoire et la géographie à la portion congrue ! Quant à la présente réforme de M. Haby, elle prévoit notamment de rendre optionnelles l'histoire et la géographie en terminale.

En somme, l'histoire et la géographie souffrent à l'école souvent d'un discrédit évident, mais injustifié. Reproches erronés quand on connaît la richesse universitaire scientifique et le profond renouvellement des techniques pédagogiques. Mépris peu crédible quand on mesure l'intérêt et la passion des jeunes pour Clio et Géo.

De fait, qu'on le déplore ou non, l'accès aux cadres supérieurs est conditionné par une culture générale qui n'est en définitive que l'aptitude à se situer et à situer les problèmes de notre temps dans notre monde. Or, la référence à l'histoire contemporaine, à la géographie, aux réalités économiques et sociologiques constitue à côté de certains types de langage les éléments majeurs de cette culture. Cette observation découle d'ailleurs de l'expérience que nous pouvons avoir des divers modes de recrutement des cadres supérieurs ou moyens. De plus, la transmission de cette culture peut se faire par l'intermédiaire des milieux familiaux et sociaux et/ou par l'école. Qu'on ne vienne pas nous dire que ces éléments de la culture peuvent être acquis avant la terminale, qui n'est pas besoin de les pousser au delà de la première, car c'est un fait d'expérience que l'année de terminale correspond à une maturation prononcée et décisive des élèves, quel que soit leur âge.

Pour nombre d'élèves de milieux modestes qui n'ont pas trouvé chez eux un milieu culturel adéquat, l'école est le seul moyen d'acquérir ces éléments de référence historiques, géographiques et économiques. Il est déjà patent que l'accès à de grandes

ENSEIGNANTS...

**Vous êtes aussi
parents !**

Lisez, tous les mois
l'école des

parents

AU SOMMAIRE DU NUMERO
DE NOVEMBRE

- * **La sortie d'école** : le passage quotidien d'un monde à l'autre, analysé par Bernard Prieur.
- * **A école inadaptée, enfants dyslexiques** : Jacqueline Arcelin fait le point sur cette « maladie du siècle » et Jacqueline Peugeot montre l'apport de la graphologie pour déceler les difficultés de l'enfant.
- * **Privés de Père** : qu'il soit mort ou séparé de la mère, quels retentissements sur l'enfant et son entourage familial ? Une analyse de Monique Morval à partir de dessins d'enfants.
- * **Comment l'enfant vient au parent** : le Dr Michel Soulé explique pourquoi la mère est indispensable au tout petit, pourquoi cet enfant lui est aussi nécessaire.
- * Vu par un praticien, que signifie « aller chez le dentiste » par le Dr Michel Danan.
- * et nos chroniques : santé (les tics) - Educateurs, qui êtes-vous ? (René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale) - Questions-réponses : Mon fils veut acheter une voiture - Image et son (disque, films) - Livres pour jeunes - Livres pour parents - Le cas du mois à Inter-service-parents.

*

Abonnement : 75 F
(10 numéros)

Un document indispensable à la vie scolaire :

LES PARENTS ET L'ENSEIGNANT

Tous les problèmes qui se posent entre parents et enseignants, de la maternelle à la majorité.

Une brochure de 36 pages, 21 x 29,7, 5 F (+ 2 F de frais d'envoi).

Réductions à partir de 25 exemplaires.

L'école des parents et des éducateurs

4, rue Brunel
75017 PARIS
Tél. : 754-29-00
C.C.P. Paris 1403.69

(Dans toute correspondance, indiquez référence : L'éducation.)

Catalogue complet
de nos publications
sur simple demande
pour les lecteurs de l'Education

ou moins grandes écoles est de plus en plus limité à certains milieux d'aristocratie intellectuelle ou financière. En supprimant l'histoire et la géographie d'un certain nombre de classes terminales, en voulant les rendre optionnelles, on ne peut mieux s'y prendre pour interdire cette possibilité d'ascension sociale à des élèves issus de milieux défavorisés ou modestes et ainsi tarir la source d'une certaine démocratisation de la société française.

En outre, ce système optionnel prive le jeune citoyen des possibilités de connaissance et de réflexion civiques au moment où la République lui reconnaît le droit de vote. Cette cruelle absence de toute référence historique et civique en terminale apparaît comme une singulière régression de la démocratie.

Pour toutes les raisons invoquées ici, la pétition lancée par l'Association des professeurs d'histoire et de géographie se justifie pleinement et s'inscrit dans une vaste lutte pour la défense de la culture, *principe essentiel* de toute éducation. L'Association entend se battre pour répondre à cette faim d'histoire et à cette soif d'horizons immenses chez les jeunes, pour leur donner la possibilité de connaître et comprendre leur temps et leur espace et cela de l'école élémentaire à l'université.

Jean Peyrot,
Daniel Jean-Jay, Hubert Tison
Association des professeurs
d'histoire et de géographie

vos réactions

"10 % dans les Cévennes"

Cette expérience, publiée dans votre n° 291, ressemble, par bien des aspects, à ce que notre établissement pratique voilà maintenant quatre ans, non pas dans le Parc national des Cévennes, mais dans les Pyrénées, non pas avec un groupe d'élèves de première mais avec la totalité des élèves de troisième scindés en deux groupes de 50 à 55.

Cette initiative est la conséquence d'un effort de réflexion, provoqué par l'instauration des 10 % dans les établissements, par la nécessité vivement ressentie d'établir avec nos

élèves un type de relations différent, par le désir de faire un travail pluridisciplinaire.

Il fallait trouver une activité qui concilie tout cela, qui joue le rôle de catalyseur. C'est ainsi que le séjour à la montagne offrait, avec le dépaysement, la possibilité de pratiquer une activité sportive, le ski. Elle permettait à nos élèves, fils de ruraux et ouvriers de l'Albigeois, de faire la connaissance et l'étude d'un milieu naturel : la montagne.

Les professeurs qui encadrent le séjour et qui appartiennent à des disciplines différentes préparent en commun cette étude du milieu et la dirigent. A l'issue du séjour, un montage audiovisuel est réalisé par le groupe.

Pourquoi avons-nous choisi des élèves de troisième pour pratiquer cette expérience ? Parce qu'aux raisons précédemment annoncées, viennent se greffer des causes supplémentaires : possibilité donnée d'appréhender un élève dans un contexte différent, possibilité de « discuter » librement avec l'adolescent de ses goûts, de ses désirs, de ses difficultés ; tout cela permettant aux professeurs de rassembler des observations, des renseignements qui seront d'un grand intérêt au moment des conseils d'orientation.

Une telle initiative nécessite un gros travail de préparation sur le plan administratif et sur le plan financier. Les séjours encadrent les vacances de février, ils durent une semaine. Cette année un groupe sera hébergé à l'hôtel que possède à Ax-les-Thermes la Fédération des œuvres laïques du Tarn, un autre groupe résidera au Village de vacances d'Irivals — La Tour de Carol.

Le foyer socio-éducatif est chargé du financement. Pour ce faire, il organise loterie et loto, ce qui implique une mobilisation effective des parents, des élèves, des enseignants, de l'administration. Je n'insiste pas sur les détails de l'opération, ce serait beaucoup trop long ; un chiffre seulement : le prix de revient de cette activité sera cette année de l'ordre de 38 000 F.

Un regret également : nous n'avons jamais bénéficié d'aucune subvention, bien que cette activité soit maintenant ressentie comme un besoin par élèves, parents et professeurs.

F. Maurel
principal

ORIENTATIONS



enfance
éducation
enseignement

John L. Taylor / Rex Walford

les jeux de simulation à l'école

Paulette Lequeux-Gromaire

votre enfant et l'école maternelle

Georges Jean

Pour une pédagogie de l'imaginaire

Groupe Français d'Education Nouvelle

Pour une autre pédagogie de la lecture

casterman

APL

Pour connaître Malraux, son œuvre, sa pensée,
lisez dans la collection

PRESENCE LITTÉRAIRE BORDAS

MALRAUX

par Pol Gaillard

224 pages illustrées, format 11,2 x 16,6, broché 12 F

L'ouvrage comporte une précieuse analyse de toutes les œuvres.

Parmi les divers témoignages d'étudiants, d'enseignants et de critiques, nous retiendrons celui qu'a porté Pierre Viansson-Ponté dans *Le Monde* du 12 juin 1971 sur cet ouvrage :

"Pol Gaillard possède à un haut degré l'esprit de synthèse sans jamais schématiser et l'art difficile d'être à la fois précis et vivant. Son Malraux, dans la forme condensée d'un "Présence" Bordas, vaut largement de grosses thèses et de considérables essais, moins cursifs peut-être, mais certainement moins agréables à lire, moins bien construits et en définitive moins complets."



Relisez également en profondeur l'un des plus grands romans de Malraux, qui obtint le prix Goncourt en 1933, à l'unanimité, et qui est généralement considéré comme une des œuvres les plus représentatives du XX^e siècle :

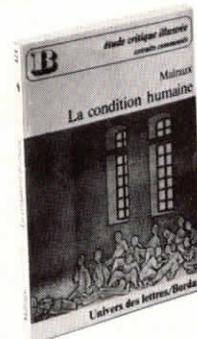
LA CONDITION HUMAINE

dans la collection

UNIVERS DES LETTRES BORDAS

Extraits présentés et commentés par Bernard Roussel

160 pages, format 11,2 x 16,6, broché 11 F



Bordas

Relations Scolaires et Universitaires

37, rue Boulard, 75680 Paris Cedex 14

métamorphose de Malraux

Homme d'écriture et homme d'action,
romancier, combattant, militant, ministre,
avide de chercher les secrets de l'homme
et ceux, plus mystérieux encore, de l'Art,
qui fut donc cet homme divers et insaisissable ?
Que choisir dans cette vie et dans cette œuvre
qui nous rende cette image dont la mort nous prive ?
Mais connaît-on encore tout André Malraux ?

LE DERNIER TEXTE d'André Malraux publié de son vivant est une postface à un livre original qui, sous le titre *Malraux être et dire*, (1) réunit, à l'instigation de Martine de Courcel, des témoignages sur l'écrivain et sur l'homme. Ces témoignages présentent l'intérêt de se situer à des niveaux très divers : ils émanent d'hommes et de femmes qui ont approché Malraux, qui ont été frappés par sa personnalité, et qui l'ont vu agir, chacun dans son secteur privilégié, sur tous les points du globe, car il s'agit de professeurs, de poètes, de journalistes internationaux. La postface de Malraux, intitulée « Néo-critique », est une réflexion sur ce « colloque », sur la modernité des colloques en général, et sur l'intérêt que nous trouvons aujourd'hui à la biographie dans notre approche d'une pensée et d'un homme. Ce texte, d'une richesse et d'une densité exceptionnelles, a été pour l'écrivain, dans les derniers mois de sa vie, l'amorce d'une nouvelle direction de recherche, et nous verrons paraître, au début de l'année 1977, un livre dont il a eu le temps de corriger les épreuves,

et qui poursuit une méditation sur la littérature.

A l'heure où un déferlement d'articles rendent hommage au grand disparu, il semble que le « colloque » sur Malraux se soit fastueusement élargi, déployé, et c'est Malraux lui-même qui nous aide à tirer profit de cette masse de souvenirs, impressions, informations, anecdotes graves ou menues, qui toutes tendent à éclairer, préciser, révéler la vérité, l'unité, le sens profond d'une œuvre et d'une vie hors de toutes les normes.

D'abord, André Malraux souligne que la diversité de ces témoignages est, pour notre sensibilité d'aujourd'hui, une force et non une faiblesse. Au siècle dernier, le livre publié par Martine de Courcel eût paru inachevé, dans l'état où il nous est présenté. Car les textes ici réunis ne sont pas homogènes ; chacun est écrit sur un ton qui est celui de son auteur. Les auteurs eux-mêmes n'ont pas travaillé ensemble, ils n'ont ni confronté ni harmonisé leurs jugements, qui, sur certains points, peuvent se trouver contradictoires. Malraux montre qu'inachèvement et contra-

diction sont inséparables de la modernité dans le domaine critique. Nous retrouvons ici, par un autre biais, l'idée chère à Georges Roditi (*L'esprit de perfection*) selon laquelle le discontinu, le fragment, porte en soi une vertu interdite à la dissertation suivie. Malraux compare ces faisceaux de lumière jetés sur une œuvre par des projecteurs diversement placés à ces faisceaux de lumière qui balaient le ciel de la nuit, et se croisent ou s'éloignent, quand ils cherchent à repérer un avion.

Certes, on ne peut ni tirer de conclusion définitive de toutes ces études, ni, rapprochant des points de vue inconciliables, lier ensemble les pièces d'un puzzle dont le tout formerait de Malraux un *portrait* à la fois « ressemblant » et complet. La notion de *portrait* est morte. Ce qui se dégage de tous ces textes publiés sur Malraux, ce n'est pas, ce ne peut être le fidèle reflet d'un *modèle* au repos, c'est, plutôt, la saisie d'un fonctionnement pris sur le fait, l'approche d'un devenir, d'une dynamique, secret qui anime à la fois la biographie, la constitution de l'œuvre, et, une fois l'œuvre lancée au public, son action claire ou souterraine, sa force contagieuse, ses prolongements imprévisibles pour l'auteur, et sa transformation, telle qu'elle est déjà commencée.

Car il y a des œuvres qui entrent dans le passé et il y a des œuvres qui entrent dans l'avenir. Ces dernières vivent et changent avec les générations qui se suivent : elles produisent des *effets* lointains, qui n'ont rien à voir avec les intentions conscientes de l'auteur, certains aspects devenant après coup lisibles pour un public qui n'était pas encore né, ni même probable, au temps de la production de l'œuvre.

Malraux ici se trouve très proche des analyses d'un Paul Valéry, quand celui-ci faisait observer, par exemple, que le vers de Racine :

« dans l'orient désert, quel devint mon ennui ! »

prend, après le Romantisme, une résonance qu'il ne pouvait avoir au XVII^e siècle, une couleur que l'auteur ne peut avoir voulue, « l'orient », « le désert », et « l'ennui » portent, ainsi rassemblés, une charge poétique qui doit à peu près tout à Chateaubriand.

Tel est le mystère des œuvres destinées à entrer dans l'avenir, par l'exercice d'une *métamorphose* que personne ne peut diriger. On peut penser que la préoccupation de la *durée*, chez les écrivains classiques, et leur souci de la *postérité*, sont comme le pressentiment de cette transformation future, interaction continuée de l'œuvre et de son public, l'une formant l'autre, et ce dernier recréant l'œuvre initiale par une lecture toujours autre et nouvelle.

On peut dès maintenant parier que l'œuvre de Malraux est de celles qui sont appelées à une telle redécouverte, une de celles qui vont lier notre siècle à ce qui le suivra : car aucun homme plus que lui sans doute n'aura été aussi passionnément, aussi lucidement, un homme de ce temps. Rien ne lui a été étranger, rien ne lui a été indifférent de cette mutation de l'homme et du monde qui marque le XX^e siècle dans notre civilisation. Malraux l'a dit souvent : un Occidental né avec le siècle, qui a vu dans son enfance les voitures à chevaux et dans son grand âge la marche sur la Lune, l'homme qui a vécu les guerres modernes, qui a vécu le bouleversement des valeurs et des mœurs, cet homme-là a vu plus de changements fondamentaux qu'aucun homme de notre ère. Le XX^e siècle est en cela incomparable dans toute l'histoire de l'humanité.

Agnostique, Malraux est porteur du désespoir de l'homme nouveau. Et, paradoxalement, peut-être, il semble que ce désespoir ait été, chez lui, le moteur de sa prodigieuse activité, de sa passion de vivre et de comprendre, de cette nécessité d'engagement qui, on le sait, n'a pas été chez lui une fièvre de



jeunesse, mais un des besoins essentiels de son être même, jusqu'au dernier soupir. « Rejoindre les autres », comme dit Max-Pol Fouchet dans *La rencontre de Santa Cruz*, c'est la loi de l'intellectuel contemporain, sa raison de vivre, sa dignité.

On sait ce qu'a été « le sacré » pour Malraux. Une telle nostalgie, certes, puisqu'il vivait hors de toute religion. Mais aussi une présence multiple, et inlassablement interrogée par lui, puisque l'art, dans toutes les civilisations, témoigne diversement pour un anti-déstin de l'homme, une anti-nature, un dépassement non pas rêvé mais réel, accompli. *Le musée imaginaire*, c'est le dossier fantastique qui tient ensemble les documents irréfutables d'une présence du sacré, partout où des hommes ont vécu, souffert, et où ils ont attendu et préparé leur mort. Cette mort qui est pour tout homme conscient un infini négatif, aspiration et promesse, certitude et transcendante ignorance. La mort de Malraux, qu'il a toute sa vie portée comme une idée maîtresse, est au cœur de son œuvre comme de son action.

Il distinguait ce qu'il appelait « le trépas » et « la mort ». Le trépas n'exige que du courage, et le courage, disait-il, « c'est très clair ». Il n'avait pas peur du trépas. Ses compagnons d'armes sont unanimes à évoquer l'intrépidité de ses actions, à tous les âges de sa vie, La mort, ce n'est pas cet accident toujours possible, cette éventualité fatale et non datée. La mort, c'est le gouffre métaphysique. En ce sens, on peut dire que Malraux a vécu sa mort tous les jours de sa vie.

Deux réponses peuvent être cherchées à cet appel en creux. Le dépassement dans l'art, cette découverte du sacré par l'œuvre qui sait plus de vérité que l'auteur qui la met au jour ; et puis, loin de cette ascèse et de cette création solitaire, la fraternité. Il y a, chez Malraux, le sentiment très profond, très brûlant, de la mort des hommes. Ces foules de condamnés qui, tous, ont à subir leur destin, un destin, semble-t-il, absurde, c'est pour lui, non seulement de la pitié qu'elles lui inspirent, mais de la révolte. Devant la souffrance injuste, devant l'écrasement de

la condition de l'homme

l'homme blessé à la fois dans son corps et dans sa dignité, l'homme conscient se lève et dit : non. Ce non, c'est celui du héros. Le héros, comme l'artiste, est celui qui refuse, celui qui ne subit pas. Mourir en héros, c'est prendre sa mort et non la recevoir tête baissée.

Romantisme ? Dandysme, même ? Oui, il y a eu du romantisme chez Malraux, dans la mesure où on peut parler du romantisme de Pascal, dont il n'est pas fort éloigné. Ce Pascal sans Christ a eu, lui aussi, un sentiment du destin humain hautement pathétique. Dandysme ? Non. Il ne faut pas, avec telles commères (je pense à Suzanne Chantal et à son *Cœur battant*, bien indigne de Malraux) prendre à la lettre telles photos lointaines des années 20 ou 30, qui montrent un jeune homme à la fois sombre et désinvolte. Ce n'est pas de sa faute si Malraux a toujours été un aristocrate. Il n'y a pas de pose dans l'héroïsme qui s'exerce réellement, comme il n'y a pas de pose dans une pensée solitaire qui s'est épurée de toutes les routines et de toutes les modes. Ce n'est ni pose ni dandysme qui inspirent, chez Malraux, un certain style d'attitudes : mais plutôt cet orgueil et cette douleur mêlés de l'homme moderne, qui est un homme sans père. Etre sans père, c'est n'avoir personne à qui se soumettre sans discussion, c'est n'avoir personne à qui se remettre en confiance pour ce qui est d'instaurer ou de rétablir une justice. Etre sans père, c'est être sommé de vivre libre, et porter tout le poids de cette liberté.

La liberté de Malraux est de celles qui libèrent. « *C'est nous qui brisons les barreaux des prisons, pour nos frères* ». Dans la Cour carrée du Louvre, lors du dernier adieu à André Malraux, *Le chant des partisans* exaltait le passé d'une vie exemplaire et portait les promesses d'une action qui se poursuivra bien au-delà de la mort.

Josane Duranteau

(1) Plon, 352 p., plus 32 p. hors-texte, 50 F.

J'AVAIS, comme tout le monde, dans les dix-huit ans quand j'ai lu : « *Tchen tenterait-il de lever la moustiquaire ?* » Je crois bien avoir compris tout de suite que cette première petite phrase exprimait déjà toute la condition de l'homme. Il y a eu d'autres petites phrases qui m'ont longtemps poursuivi, celles-ci par exemple : « *Il descendit l'escalier, rencontra au milieu une Minerve châtain en tailleur de sport, au superbe masque immobile. C'était une Russe du Caucase qui passait pour être à l'occasion la maîtresse de Martial.* »

« *Je voudrais bien savoir la tête que tu fais quand tu jouis, toi* », pensa-t-il.

— Pardon, madame.

Il la dépassa en s'inclinant, monta dans son auto qui commença à s'enfoncer dans la foule, à contre-courant cette fois. »

Maintenant que la mort de Malraux nous invite à des souvenirs-bilans, maintenant que son œuvre romanesque a pris son visage d'éternité achevée, il n'est pas vain de se demander pourquoi elle a commencé cette seconde vie. Comme il sied, hélas, aux grands romans, ceux de Malraux sont depuis des années la proie des glossateurs, et, parmi eux, de ceux qui veulent comprendre et expliquer. On a ainsi fouillé dans la vie de l'homme, cherché les anecdotes qui ont pu lui suggérer les intrigues, identifié les hommes rencontrés qui sont devenus ses personnages. On en a conclu, contrairement, que Malraux avait menti et inventé, et qu'il avait fidèlement traduit l'histoire et, pourquoi pas même ? prévu l'avenir.

Ce petit jeu d'érudits distingués nous apprend-il quelque chose, je veux dire quelque chose de plus ? Nous donne-t-il quelque raison supplémentaire d'admirer ? J'en doute et même je souhaite que non. Car l'essentiel n'est pas que Malraux ait été engagé ou non dans l'insurrection de Canton en 1925 ou qu'il ait commandé en Espagne une escadrille républicaine. On ne répètera jamais assez sans doute qu'agir, souffrir ou aimer, c'est le sort commun de beaucoup, tandis qu'écrire *Les conquérants*, *La condition humaine*, *L'espoir* ou *Les noyers d'Altenburg* a été le privilège et le monopole de Malraux.

La trame historique ou le support idéologique, à la limite, ne sont rien. Ce qui vaut aujourd'hui pour nous, c'est Garine, c'est Tchen, Kyo, May, Gisors, Hernandez, Manuel, Vincent Berger... Ce sont ces êtres vivants à jamais, porteurs de toute l'angoisse humaine, la nôtre. Ce n'est peut-être pas non plus, fondamentalement, la conformité à des modèles, d'hommes ou de pensées, qui compte, c'est encore moins la sympathie que l'on croit deviner de l'auteur pour tels de ses personnages ou que ceux-ci nous inspirent, à notre corps défendant. Ce n'est pas, en somme, le sens ou la leçon de ces romans — facile sujet de polémique, d'approbation ou de condamnation. L'essentiel, c'est qu'un univers cohérent, d'une vérité plus évidente que la photographie du quotidien vécu, s'impose au lecteur et ne le lâche plus.

Est-ce à cela que l'on reconnaît qu'une œuvre est « classique », au plus haut sens du terme ? Les



LIVRES

le théâtre, le spectacle et la fête

romans de Malraux le sont sans aucun doute, à ce titre, et le resteront. Car c'est aussi, par-delà l'événement qui l'agite, une image de l'homme qu'ils nous proposent, et cette image ne nous quittera pas. Malraux savait, et disait, que l'homme est grand et fragile, abandonné, solitaire — aussi bien dans l'action que dans l'amour, et cependant indomptable : « *Tout homme est fou, pensa-t-il, encore, mais qu'est une destinée humaine sinon une vie d'efforts pour unir ce fou et l'univers...* »

La violence même des événements qu'il a choisi de raconter (ou d'inventer) — que ce soit ceux de la révolution ou de la guerre, ou ceux des conflits d'intérêt économiques — n'est précisément là que pour montrer l'ambiguïté de cette image. Violence qui serait insoutenable si elle était gratuite, si elle ne se proposait que de jouer sur nos nerfs, elle est, en fait, la vérité du monde, celle qui se cache parfois sous l'ignorance ou l'hypocrisie, mais elle est aussi le révélateur de l'individu, quand celui-ci accepte de la regarder en face.

Et c'est ce regard sans défaillance, en effet, de l'auteur et de ses personnages, qui donne à l'œuvre sa vraie dimension. C'est par-là qu'elle est, en fin de compte, optimiste malgré l'apparence. C'est par-là qu'elle atteint, au plus profond de chacun de nous, cette volonté de vivre, ou plus exactement de nier la mort, qui est l'alpha et l'oméga de la condition humaine : « *Tout homme rêve d'être dieu...* »

Pierre-Bernard Marquet

L'essai d'Alfred Simon sur le théâtre et la fête, *Les signes et les songes* (Le Seuil, coll. « Esprit », 286 p., 39 F), comporte deux parties nettement distinctes. La première est le fruit d'une réflexion sur la vie du théâtre dont son auteur a été le témoin depuis l'action de Vilar jusqu'aux tentatives des derniers venus parmi les chercheurs de nouveauté salvatrice. C'est peut-être cette tentation des jeunes de sortir du théâtre pour sauver d'une forme d'expression qui leur semble en décadence qui a motivé cette réflexion. Alfred Simon rappelle que c'était déjà le souci de Copeau (« *Si nous ne savons plus aller, allons dans la rue* ») et en même temps s'inquiète de cette tarte à la crème qu'est devenue aujourd'hui la notion de création collective, portée sur le pavois au nom d'une contestation bien sommaire de la culture dite bourgeoise et du théâtre.

« *L'improvisation*, écrit-il, *n'est pas la création* », dénonçant ainsi l'illusion qui fait de la spontanéité la source unique de toute création authentique et qui, du fait d'une lecture hâtive d'Artaud, à la fois récuse toute discipline et nie le rôle d'un maître d'œuvre et l'effet provocateur qu'il peut avoir sur la créativité de chacun. Dès 1967 d'ailleurs, Sartre avait bien vu que, si le phénomène ambigu du happening pouvait paraître l'« aboutissement contemporain » de telles idées d'Artaud, il n'en était pas moins l'« exploitation habile ». Alfred Simon n'hésite pas à mettre en question certains engouements ; tout en reconnaissant l'« *extraordinaire festival d'images* » que fut le *Regard du sourd* de Robert Wilson, il soupçonne ses thuriféraires de « positivisme freudien » ou de « syncrétisme confus ». C'est qu'il cherche avant tout à dégager les raisons et la signification de ces engoue-

ments et à savoir vers quel avenir conduit ou peut conduire le mouvement actuel.

Et si son analyse remonte à Vilar, c'est-à-dire trente ans en arrière, c'est que déjà Vilar voulait faire du théâtre une fête, sans pour autant le détruire comme spectacle, c'est qu'il avait compris que « *la haute raison cartésienne n'est pas l'ennemie du désir, ni de la poésie. Elle exorcise les fantasmes mais elle libère les songes* ». C'est d'ailleurs dans le même sens qu'est définie la relation que le Théâtre du Soleil a réussi à établir avec le public : « *la fête comme au Grand Magic Circus, mais réflexion comme au Berliner Ensemble* ». Ariane Mnouchkine fait ainsi un théâtre différent sans jouer de cette différence, gardant intact le souci d'un théâtre populaire accessible à tous. Et le public ne s'y est pas trompé qui, certains soirs, prolongeait la représentation par une sorte de fête, spontanément et non sur invite de la troupe, comme a, depuis, tenté de le faire le Teatro de la Carriera dans *La liberté ou la mort*. Fête illusoire puisque sans lendemain, mais qui paraît à Alfred Simon l'image dynamisante qui commande l'évolution présente du théâtre.

Aussi, après avoir analysé chez Mallarmé et Artaud la recherche d'une forme de théâtre qui ferait de l'homme « l'acteur de lui-même » et conduirait ainsi à changer ces rapports humains qui sont aujourd'hui ceux d'une société sans fêtes, tente-t-il, dans sa seconde partie, une construction théorique fondée sur une lecture considérable au cours de laquelle l'histoire du théâtre s'efface devant celle des sociétés et le recours à des suggestions issues d'études ethnologiques ou psychologiques. Il en résulte l'idée d'une fête qui, s'écartant de toute transgression violente comme de toute insignifiance sottise, exprimerait une reconstruction, non plus idéale mais vécue, « épiphanique » (pour reprendre un adjectif dont Alfred Simon use largement) de l'unité enfin découverte entre le théâtre et la vie. Ainsi « faire théâtralement le monde » serait, pour Alfred Simon, récuser l'idée « rationaliste » de l'irréversibilité du temps, récupérer le « temps sacré ». Ici, la conviction du penseur emporte

le livre bien au-delà de ses bases, jusqu'à relever alors davantage des « songes » plutôt que des « signes ».

Sa Majesté Jean Anouilh ?

Anouilh a peut-être aujourd'hui le critique que mérite la courbe descendante de son œuvre. Après le livre intuitif et sensible de Robert de Luppé, paru après *Becket* (mais avant *Les poissons rouges* et autres pièces « grinçantes »), voici, avec *Le théâtre de Jean Anouilh* (SEDES, 134 p., 19,75 F), Jacques Vier qui, pour encenser Anouilh, croit devoir mépriser Sartre et le fol élan de la jeunesse de 68. Ce mépris, hélas ! s'accorde à celui qu'Anouilh a laissé, d'années en années, envahir son œuvre, alors que, d'abord, ses personnages se voyaient seulement « contraints au mépris ».

On sent chez Jacques Vier une admiration réelle, et qui ne manque pas d'arguments, pour le sens théâtral de Jean Anouilh. Ce qui me paraît douteux, c'est de ne vouloir pas, sans doute par affinité idéologique, reconnaître l'inégalité des pièces. Il n'est pas possible de peser sur la même balance — et Anouilh lui-même, pour qui la jeunesse perdue est un thème lancinant, ne peut pas ne pas en être conscient — *Antigone* et *Pauvre Bitos*. La hargne de *Pauvre Bitos*, le refus de comprendre véritablement son époque se retrouvent presque à chaque page du livre de Jacques Vier, avec son aversion du peuple qui « pue » et sa détestation en bloc de la linguistique et de la sexualité, du marxisme et du freudisme.

Il est loin d'être sûr qu'un tel livre atteigne son but qui est, plaçant Anouilh à égale distance de Claudel et de Giraudoux, de montrer qu'il a découvert « le ton de la tragédie tel qu'il doit retentir au XX^e siècle » et fait luire à travers les ténèbres « un rayon de grâce divine ». Si, malgré ses humeurs et sa compromission avec la pire bassesse, on garde assez d'estime pour les aspects forts du théâtre d'Anouilh, on ne peut que regretter un commentaire qui, tout en affirmant la « hauteur » à laquelle il se situe, marque une si évidente complaisance pour ses faiblesses.

R. L.

Ottavia Piccolo, Jacques Dutronc et Michel Piccoli, dans « Mado »



CINEMA

“Mado” de Claude Sautet

L'aisance et la richesse de la narration, la perfection de l'interprétation, le réalisme social de l'anecdote principale et de ses résonances, l'élargissement presque symbolique de certaines séquences font de *Mado* un film tout à fait remarquable, digne des précédentes réussites de Claude Sautet.

L'essentiel de l'histoire se concentre autour des personnages de Simon (un promoteur immobilier dont l'honnêteté se heurte aux combinaisons des requins politico-financiers qui grouillent dans ce charmant milieu) et de Mado, sa très jeune maîtresse, qui complète ses indemnités de chômage par les largesses de quelques amants quinquagénaires. Autour de Mado, puis de Simon qu'elle mêlera à leur groupe, des copains : jeunes ouvriers ou employés, souvent chômeurs eux aussi, et qui rêvent de se recycler en retapant une ferme et en faisant de l'élevage.

Simon contre l'affairiste Lépidon : voilà le premier thème du film, conduit comme un roman policier. Simon et les femmes : Mado qu'il paie, mais qu'il voudrait avoir à lui seul ; Hélène qu'il aime sans doute

mais qu'il ne veut pas épouser : voilà le second thème. Et aussi le fossé qui sépare les générations, la difficulté d'être libre, les mirages de l'idéalisme, et les pièges de la société où nous nous enlisons : toute la dernière séquence (le cortège d'autos égarées et enlisées dans la boue) prend valeur de symbole presque effrayant.

Ce film, qui ne veut être qu'un constat, est en fait un réquisitoire feutré, mais corrosif, contre notre temps, nos mœurs et nos princes.

“La malédiction” de Richard Donner

On raconte, en Suède, l'histoire de ce jeune homme qui était devenu tellement sceptique que non seulement il ne croyait plus en Dieu, mais qu'il ne croyait même plus au Diable. Voilà un excès qui ne nous menace pas : Satan est à la mode, et l'horreur diabolique s'affirme comme un sous-genre cinématographique, depuis *Rosemary's Baby* et *L'exorciste*.

La malédiction, justement, c'est un peu la suite de *Rosemary's Baby*. Cet enfant du Diable, que devient-il après sa naissance ? Dans le film de Richard Donner, tiré du roman de David Seltzer, il est substitué à l'enfant d'un diplomate américain qui finit par découvrir la vérité et tente — vainement — de supprimer cet Antéchrist qu'il a élevé.

Il y a bien du mélange dans ce

film. D'une part, une mise en scène riche, intelligente, de beaux décors, des « effets spéciaux » souvent réussis (la tempête qui poursuit le prêtre dans le parc), et l'interprétation solide et sensible de Gregory Peck. Mais aussi un jeune Satan de cinq ans qui n'a absolument rien de diabolique, ni même de suspect; et surtout, un horrible fatras biblico-ésotérique qui, une fois de plus, interprète l'Apocalypse, les signes de la fin des temps (laborieusement rapportés à des événements contemporains), le chiffre de la Bête qui marque les disciples du Maudit, etc. Le puéril et l'alambiqué désamorcent ainsi — par souci excessif d'expliquer — ce que les images avaient suggéré de mystère et de menaces. Dommage; car on sent quelquefois passer le souffle de l'invisible.

E. F.

VARIETES

Bernard Haller, dont le « one man show » demeure une des grandes performances du genre, présente son nouveau spectacle jusqu'au 18 décembre au théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis.

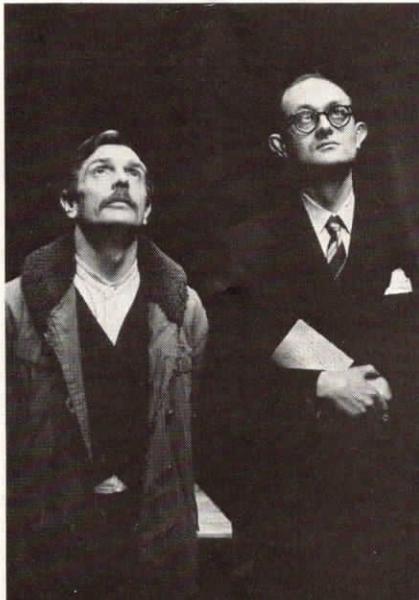
Il reste encore quelques jours — jusqu'au 12 décembre — pour aller applaudir, à la Cour des miracles, Roger Siffer, un Alsacien qui n'engendre pas la mélancolie et qui veut montrer aux « Français de l'intérieur » la vérité de sa région. « Je veux chanter la grande braderie. Mais je veux aussi chanter notre insolence, notre humour si bizarre, notre fête perpétuelle, nos kilbs et ma vallée », dit-il. Les Alsaciens ne s'y sont pas trompés, ils l'ont pris pour le chantre de leur temps.

THEATRE

du bon usage de Brecht

Il est de bon ton, aujourd'hui, dans une certaine avant-garde parisienne, de ranger Brecht sur le rayon, plutôt

André Lenaerts et Alexandre von Sivers,
dans « Dialogues d'exilés »
au Petit TEP, jusqu'au 12 décembre



mal vu, des classiques. Je trouve sain que nos voisins francophones, loin de céder à cette mode, nous en montrent la sottise.

C'est d'abord l'Atelier Sainte-Anne de Bruxelles qui donne vie aux *Dialogues d'exilés*. Que ces deux Allemands se rencontrent périodiquement au buffet de la gare d'Helsinki parce qu'ils ont, comme Brecht lui-même, fui leur pays dominé par le nazisme, ne signifie pas que leur dialogue soit seulement conjoncturel. Il est aujourd'hui, en bien des points du monde, des pays qu'il faut fuir. Aussi le spectateur lit-il, à travers ces discussions datées, une ironie cinglante, une lucidité qui éclairent aussi le présent. Le ton des deux comédiens (André Lenaerts, l'ouvrier, et Alexandre von Sivers, le physicien) sait s'accorder à la variété des sujets abordés, aux méandres de la conversation comme à la réflexion critique qui pénètre de bout en bout leur langage à la fois innocent et masqué.

De son côté, l'Atelier de Genève vient de monter, sous la forme d'un grand spectacle populaire, *La résistible ascension d'Arturo Ui*. Pour qui a vu la représentation, brillante comme un jeu de cirque, du Berliner Ensemble, ou celle de Jean Vilar, gravement ponctuée par les inscriptions rappelant les événements de l'histoire d'Allemagne parodiés par ce « Parabelstück », quelque gêne pouvait subsister dans le souvenir, tant avaient pu paraître d'autre dimension la relation entre un trust de

choux-fleurs et un gangster notoire et la marée d'horreurs que l'hitlérisme avait répandue sur l'Europe. La pièce alors avait peut-être le tort de paraître venir a posteriori. Quinze ans plus tard, nous ne sommes plus si sûrs que le danger fasciste soit toujours derrière nous. Plutôt qu'au détournement de fonds d'Etat par Hindenburg ou à la liquidation de Röhm, les situations imaginées par Brecht peuvent renvoyer à des affaires d'aujourd'hui. C'est le Watergate et l'affalement d'un Président, ce sont les agissements du trust Lockheed, les multiples meurtres camouflés en Italie, qui ont amené François Rochaix à remonter la pièce. Et sa mise en scène a immédiatement trouvé le rythme percutant qui en révèle la portée.

A tous ceux qui n'ont pu voir cet excellent spectacle, signalons que l'Atelier de Genève sera en janvier prochain à Paris pour présenter, au Théâtre national de Chaillot, sa version de *Mère Courage*. On ne peut que souhaiter y retrouver pareille urgence.

R. L.

“Ségur 1976”

Nous avons tous lu la comtesse de Ségur, née Rostopchine. Nous avons tous lu aussi les polémiques qu'a suscitées l'œuvre prolifique de cette digne dame, fière d'être noble et croyante, pleine de « bons sentiments », persuadée que l'ordre du monde est assuré si les pauvres sont travailleurs et les riches généreux, et si les uns et les autres bénissent le ciel du sort qu'il leur a assigné, tout aussi persuadée que l'ordre de l'éducation ne l'est pas moins si l'on y manie abondamment le martinet.

De jeunes comédiennes et comédiens se sont avisés qu'ils pouvaient incarner les petites filles modèles, la malheureuse Sophie, le pauvre Blaise, et quelques autres dans quatorze petites saynètes choisies dans ce monument de la littérature enfantine. Ils jouent cela naïvement, sans forcer, comme s'ils y croyaient, en ne se permettant que de petits intermèdes chantés, alertes et cocasses, pour conclure ou commenter chaque tableau. Le résultat est étonnant. Visualisé et animé ainsi, avec beaucoup de talent, de grâce et d'humour,



sous la direction de Gilles Lefèvre, l'univers de la comtesse éclate d'une monstruosité si invraisemblable qu'elle est du plus franc comique. Et l'on rit, l'on rit, mais, comme dit l'autre, on devrait bien plutôt pleurer, hurler de rage contre ces prédications stéréotypées qu'on fait encore (?) subir à toute une jeunesse. Ah! la vertu des mots, quand ils sont dits à haute voix!

Ségur 1976, ou le monde horrible et merveilleux de la comtesse de Ségur est une joyeuse démystification qu'il ne faut manquer à aucun prix.

P.-B. M.

TELEVISION

pour que vivent les Indiens

À l'arrivée des Espagnols, sur le continent américain, à la fin du XV^e siècle, ils étaient dix millions; on en recense à peine un million maintenant, mais ils n'étaient plus que 250 000 au début de ce siècle. Car les Indiens d'Amérique du Nord ont subi le pire génocide qui soit. Au nom de la conquête de l'Ouest, ils ont été exterminés sans merci. Les massacres systématiques mais aussi, beaucoup plus perniciosément, l'al-

cool et la drogue ont eu raison des quelque quatre-vingt-quinze nations indiennes qui peuplaient les Etats-Unis.

Regroupés pour une partie d'entre eux dans des réserves qu'ils appellent des zoos ou des camps de concentration, les Indiens ont décidé de lutter. Lutter pour la reconnaissance de leur identité, lutter pour leurs droits, lutter pour le respect des trois cent soixante et onze traités conclus avec l'administration, lutter pour leur culture, lutter pour leur développement économique et démographique.

Car aux Etats-Unis les Indiens, qui ne forment que 0,5 % de la population, ont une espérance de vie de quarante-cinq ans contre soixante-cinq ans au citoyen américain blanc; leur mortalité infantile est multipliée par 5 et le taux de suicide par 20. Ils fournissent en outre de 20 % à 40 % des prisonniers de droit commun.

Réunis en un mouvement de sauvegarde, ils ont décidé de prendre leur sort en main. Et ils le font savoir: occupation du bureau des Affaires indiennes à Washington, affaire de Wounded Knee, congrès, réunions diverses.

Leur passé, mais surtout leur présent et leurs espoirs, ils les ont confiés à Michel Davaud pour une émission produite par l'Institut national de l'audiovisuel que diffusera Antenne 2, dimanche 12 décembre à 22 h 30.

à ne pas manquer

Samedi 11 décembre

20 h 30, Antenne 2 — *Les mystères de Loudun*: la vie d'Urbain Grandier, chanoine de Loudun, par l'équipe qui nous a donné il y a un mois *L'assassinat de Concino Concini*; tirée de l'œuvre d'Alexandre Dumas et d'Auguste Maquet qui avaient déjà fortement revu et corrigé les faits, cette dramatique un peu fantastique est souvent fort drôle.

20 h 30, FR 3 — *Joey*, l'histoire d'un infirme cérébro-moteur racontée avec un naturel tranquille par un Britannique; *Joey* a obtenu — et c'était mérité — le prix Italia l'an passé.

Mardi 14 décembre

20 h 30, Antenne 2 — « Les dossiers de l'écran » avec la projection de *L'aveu*, le film que Costa Gavras a réalisé d'après le livre d'Arthur London.

21 h 25, TF 1 — « Des idées et des hommes »: *Albert Camus*, une émission de Denis Huismans et Marie-Agnès Malfray qui essaie de cerner la personnalité d'un homme presque oublié par les générations montantes.

Mercredi 15 décembre

20 h 30, TF 1 — *François le Champi*, une sorte de conte de Noël très berichon, tiré du roman de George Sand, avec Marie Dubois et Paul Le Person; les photos y sont splendides.

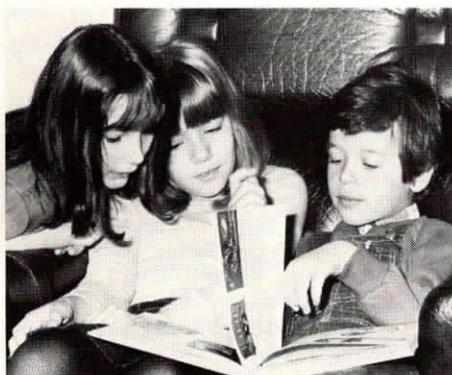
Jeudi 16 décembre

20 h 30, Antenne 2 — *Bartleby*, une dramatique que Maurice Ronet, passé pour une fois de l'autre côté de la caméra, a tirée de la première nouvelle écrite par Herman Melville; ce drame de la solitude et de l'incommunicabilité est interprété par Michel Lonsdale, remarquable, et Maxence Mailfort.

Vendredi 17 décembre

20 h 30, FR 3 — L'excellent magazine « Vendredi » tente cette semaine d'étudier le fait social que représente la circulation de l'argent dans la famille; approcher le problème de l'argent de poche par ce biais a été conseillé à l'équipe par nombre de spécialistes...

C. M.



l'enfant et le livre

Des spécialistes de la littérature enfantine, des groupes d'études, des enseignants, des chercheurs, des bibliothécaires et des documentalistes se sont penchés au cours des dernières décennies sur le problème des livres pour jeunes.

Il semble cependant que, lors de ces débats, les éditeurs n'avaient pas souvent eu la parole, ou qu'on la leur donnait à peu près uniquement pour recueillir d'eux des renseignements d'ordre statistique.

Ne serait-il pas utile de connaître aussi leurs propres idées sur la littérature d'enfance et de jeunesse, leurs préoccupations esthétiques, leurs désirs ... et leurs problèmes ?

VOLONTE de donner la parole aux éditeurs, d'une part, désir de connaître leurs motivations profondes, de l'autre : voilà, en gros, ce qui nous a amenés à lancer au mois d'octobre un questionnaire à toutes les maisons d'édition parisiennes qui figuraient sur le *Guide de l'édition française* (1) comme ayant un « rayon pour les enfants » ou — comme l'on dit actuellement — possédant un « Département jeunesse ». Près de soixante questionnaires furent ainsi adressés.

Six semaines après, force nous est de constater que nous n'avons obtenu qu'un quart de réponses (26 % très exactement), soit quatorze questionnaires retournés sur cinquante-huit envoyés. Ce faible pourcentage s'explique sans doute par le fait qu'un très grand nombre des éditeurs touchés nous a effectivement fait tenir dans les délais requis un envoi de catalogues et d'ouvrages récents. Le tout sans accompagnement du questionnaire rempli que nous attendions surtout en retour. Ces éditeurs-là ont-ils pensé, comme le notent par ailleurs Antoine Spire et Jean-Pierre Viala, qu'il est plutôt rare que les jeunes fassent eux-mêmes le succès d'un livre ou d'un auteur ; et que, dès lors, à quoi bon tenter de formuler des réponses puisque, de toute façon, les enfants « liraient massivement ce que la société leur offre

le plus » (2).

Pourtant, ce n'est pas en lisant « n'importe quoi » que s'affermirait la revendication à la lecture. Bernard Epin écrit dans sa présentation à *Découvrir la littérature d'aujourd'hui pour les enfants* (3) que : « Démunis d'informations, confrontés aux mutilations qu'entraîne chez les jeunes la soumission à tous les matraquages en faveur de la production de série », ce qu'Isabelle Jan a appelé « les mythes répétitifs d'une littérature anesthésiante » (4), on peut s'interroger « sur les mérites d'une édition pour la jeunesse dont la partie visible est trop souvent synonyme d'infantilisme, de vulgarité ou de poésie en toc ».

Nous en sommes toujours à nous interroger sur le médiocre pourcentage de retour de nos questionnaires. Peut-on, d'autre façon, expliquer leur faible audience par le fait que notre enquête (qui ne réclamait pourtant aucun chiffre de ventes) aurait été perçue comme une immixtion dans les affaires privées des éditeurs ? Ou bien par manque de définition précise des buts qu'ils visent ? Ou encore parce que, peu habitués à être interrogés, ces éditeurs n'ont pas pris la peine de répondre à propos d'un secteur où le C.A. ne cesse de s'accroître depuis quinze ans (+ 18 %) ; ou, enfin, parce que ce sondage ne les a pas motivés ?

Quoi qu'il en soit, seul le fait brut demeure : sur soixante maisons interrogées, quarante environ nous inondèrent de catalogues et de parutions récentes et, seules, quatorze d'entre elles prirent la peine de remplir et de nous retourner notre protocole.

Cela dit, nous allons rapidement exploiter la somme des réponses fournies. Ce faisant, nous ne pensons nullement procurer quelque apport nouveau aux excellentes études existant déjà sur le sujet et dont le lecteur trouvera ci-dessous une bibliographie minimum. Mais nous estimons pouvoir montrer ce qui se passe « chez les éditeurs », c'est-à-dire du côté de la production qui n'est pas — ou ne devrait pas être — le simple « reflet » d'une demande

plus ou moins latente...

C'est assez récemment que la lecture juvénile a été traitée de façon autonome. A l'orée de ce siècle, il n'y avait pratiquement pas d'éditeurs jugeant que les livres pour jeunes, non seulement pouvaient être considérés comme une forme de littérature, mais encore étaient susceptibles de promouvoir une véritable pédagogie de la lecture, laquelle implique que soit remis en cause l'acte même de lire. Dans ce domaine, la cause principale des échecs tient à ce que le « savoir-lire » demeure insatisfaisant dans la mesure où il se cantonne à une lecture « de surface », lecture « naïve » parce qu'elle est à niveau unique. Or, la lecture est toujours « plurielle » et lire, « c'est ce privi-

lège qui explique qu'on puisse recevoir un texte en se plaçant à *plusieurs niveaux de signification* différents » (5). Cet apport de la pédagogie restera longtemps sans portée sur l'édition enfantine. Et si quelques maisons d'édition se mettent à publier des livres pour enfants, ou bien ces ouvrages demeureront d'une lamentable platitude, ou bien ils se cantonneront dans certains « registres » : ouvrages à l'illustration dominante ; textes dont on n'aperçoit qu'un seul niveau de signification (le succès de Jules Verne « pour les enfants » n'est-il pas dû à cette courte vue ?).

Peu à peu le marché prend de l'ampleur et les éditeurs ajoutent des ouvrages pour les jeunes sur leurs catalogues. Si Hetzel, aujourd'hui disparu, a le premier fourni ses fameux ouvrages à couvertures rouges et à tranches dorées, Hachette va suivre et demeure de nos jours la plus ancienne maison publiant livres et albums pour enfants (1900). Cette librairie possède actuellement deux départements : l'un s'occupe des romans écrits à l'intention des jeunes ; qui ne connaît, de nom du moins, la « Série verte » ? L'autre s'est spécialisée dans les albums et les encyclopédies. Touret, Les deux coqs d'or, Casterman et Le Père Castor sont également d'anciennes maisons à ce sujet (fondées entre 1926 et 1931). Elles mentionnent toutes un pourcentage très élevé de leur production totale consacré à l'édition de livres pour jeunes. La plupart des autres firmes se sont adjoint beaucoup plus récemment un « Département jeunesse ». Celui-ci ne constitue, en général, qu'un faible appoint de la production totale de la maison mère. Parmi les éditeurs nous ayant répondu, cet apport est compris entre 6 % et 15 %, sauf La Farandole qui s'y consacre totalement.

Le recensement des *types d'ouvrages* met en lumière un éventail assez large des « genres ». Nous en avons recensé une quinzaine, mais les éditeurs en exploitent prioritairement trois :

● tout d'abord *l'album*, qu'il s'agisse

quelques ouvrages de référence...

- **Le livre, ouverture sur la vie**, par Monique Bermond et Roger Boquié. Magnard, coll. « Lecture en liberté », 1972.
- **Dessins et bulles, la bande dessinée comme moyen d'expression**, par Pierre Fresnault-Deruelle. Bordas, coll. « Thèmes et enquêtes », 1972.
- **La littérature enfantine et Les livres pour les enfants**, par Isabelle Jan. Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 1973.
- **Le pouvoir de lire**, ouvrage réalisé par le Groupe français d'éducation nouvelle sous la direction de Josette Jolibert et Robert Gloton, avec la collaboration de Jacqueline Cimaz, Bernard Epin, etc. Casterman, coll. « E 3 », 1975.
- **Guide de la littérature pour la jeunesse — courants, problèmes, choix d'auteurs**, par Marc Soriano. Flammarion, 1975.
- **L'enfant et les moyens d'expression sonore**, par Anne Bustarret. Editions ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 1975.
- **La manière d'être lecteur**, par Jean Foucambert. Hatier, 1976.
- **La bataille du livre**, par Antoine Spira et Jean-Pierre Viala. Editions sociales, 1976.
- **Découvrir la littérature d'aujourd'hui pour les jeunes**, par Bernard Epin. Seghers, 1976.

et quelques revues

- **Bulletin d'analyse de livres pour enfants**. Edité par La joie par les livres (secrétariat d'Etat aux Universités), 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Abonnement annuel (six numéros) : 40 F.
- **Du côté des enfants**. Coproduction réalisée par deux bibliothèques centrales de prêt et par trois bibliothèques municipales. Ecrire à la Bibliothèque centrale de prêt, 67000 Strasbourg.
- **Les livres**. Bulletin bibliographique annuel édité par le Centre national de documentation pédagogique. Abonnement : 60 F - au SEVPEN, BP 365-11, 75526 Paris Cedex 11.
- **Livres jeunes aujourd'hui**. Edité par Culture et bibliothèque pour tous, 98, rue de l'Université, 75007 Paris. Abonnement annuel (10 numéros) : 40 F.
- **Livres service jeunesse**. Edité par l'Association des amis de l'école Decroly, 49, avenue Daumesnil, 94160 Saint-Mandé. Abonnement annuel (4 numéros) : 25 F.
- **Nous voulons lire**. Bulletin publié par l'ILTAM, Bordeaux III, Maison des sciences de l'homme, esplanade des Antilles, domaine universitaire, 33405 Talence. Abonnement annuel (5 numéros) : 25 F.

Outre diverses informations générales, l'essentiel de ces revues françaises est constitué par des analyses de livres pour jeunes, récemment parus, et dont la plupart font l'objet d'un classement par **genres** et par **niveaux de lecture**.

notre sélection

DE 3 A 8 ANS

de l'album pour les plus jeunes où l'image est prédominante, ou bien de l'album pour les plus grands, dans lequel l'iconographie se trouve seulement complémentaire du texte ;

● ensuite : *les encyclopédies* (thématiques ou omniscientes) ; *les ouvrages d'activités artistiques et manuelles* ; *les anthologies de comptines ou de poésies* ;

● enfin, *les voyages, la connaissance des hommes et des pays*, puis, à égalité, *les romans spécialisés pour les jeunes* (6).

Parmi les genres qui progressent actuellement : *les albums* (6 points) ; *les ouvrages d'activités artistiques et manuelles* (3 points) ; enfin *les bandes dessinées* et tous les ouvrages centrés sur *la nature et la vie animale* (2 points).

Nous avions demandé s'il y avait des « best-sellers » dans ce secteur et, dans l'affirmative, quels étaient ceux de l'année en cours (ou de l'année précédente). Parmi les renseignements fournis nous comptons : quatre romans, trois albums, une encyclopédie, une anthologie poétique et un conte illustré. Il semble que *l'Encyclopédie de la vie sexuelle* (Hachette) soit talonnée par les albums de *Barbapapa* (l'École des loisirs). Suivent ensuite *Le livre d'or des poètes* de Georges Jean (Seghers), *L'art de collectionner les timbres* de Jacqueline Caurat (Hachette) et la dernière B.D. d'Hergé : *Tintin et les Picaros* (Casterman). Bien entendu nous n'avons pu prendre en compte que les réponses fournies. Si Dargaud nous avait répondu, nul doute que Tintin eût été détrôné !

Passons maintenant en revue les réponses à la question suivante : « Y a-t-il pour vous une littérature spécifique à l'enfance ? » Les « Oui » l'emportent (60 %) et s'expriment, le plus souvent, de façon peu nuancée et définitive. Les autres, soit se déclarent farouchement opposés à cette conception car « il ne s'agit pas de reproduire les modèles dominants » (Editions des femmes), soit distinguent des degrés, dans la mesure où « tout décodage implique

■ Les albums **Fanette**. Textes et images de Gunilla Wolde. Dupuis. Ch. album : 24 p., 6 F (deux nouveautés en 1976).

■ Les albums **Peluchon**. Textes de Pierre Gamarra. Hachette. Ch. album ill. : 24 F (deux nouveautés en 1976).

■ **Je sais compter**, ainsi que **Autos, camions, bateaux, avions**, par Michel Scarry. Bias. Ch. album : 48 p. ill., 32 F

■ **Ma petite école**, par Bernadette Després. Grand album cartonné, sans parole mais tout en couleurs. Bias, 26 F

■ **13824 jeux de couleurs, de formes et de mots**, par Patrick Raynaud. Album illustré. L'école des loisirs, 48 p., 35 F

■ **Proverbes à la douzaine**, par Anne-Marie Delmas et Benvenuti. Flammarion, 30 p. cartonnées et en couleurs, 28 F

■ Jeux de lecture : **Chacun son nid. Chacun son gîte. Chacun sa province**. Atelier du Père Castor. Chaque boîte de 40 cartes : 19,50 F

■ Versions en sept langues régionales : dans sa collection « Premières lectures », l'Atelier du Père Castor lance quatre nouveaux titres pour les petits Alsaciens, Basques, Bretons, Catalans, Corses, Limousins et Provençaux. Ch. album : 16 p. ill., 5 F

■ **Histoire d'amour**, par le docteur Jacques Gorot et Annick Desmier. Un album original sur les premières questions à propos du sexe. L'école des loisirs, 32 p. ill., 25 F

■ **Histoire de Babar**, par Jean de Brunhoff. La réédition intégrale du premier Babar. Hachette, 50 F

■ **Gédéon, La maison de Gédéon et Gédéon au bord de l'eau**, trois classiques de nos enfances qui remettent en scène le fameux « canard au long cou » de Benjamin Rabier. Garnier. Ch. album : 48 p., 18 F

■ **Le voyage en ballon**. Photos et texte extraits du célèbre film d'Albert Lamorisse, le réalisateur de **Crin blanc**. L'école des loisirs, 48 p., 25 F

■ **Ça, c'est Poussy !** Une nouvelle bande dessinée de Peyo, le créateur des « Schtroumpfs ». Dupuis, 48 p., 14 F

■ **Il était une fois un petit hippopotame**, d'après un conte africain. Un album cartonné avec de belles images. La Farandole, coll. « Aux quatre coins », 13 F

■ **Les petits animaux au bord de l'eau**. Premier titre d'une collection d'albums mariant de courts textes avec des illustrations très précises. Touret. Ch. album : 30 p., 18 F

■ **Les aventures de Kam**, par Jean Garon-

naire. Une nouveauté. Laffont, coll. « Dauphin bleu », 40 p.

■ Enfin, deux séries d'ouvrages de « poche » pour les petits : « Renard poche » à l'École des loisirs (choix déjà important de titres) et « Contes populaires du monde entier » Chez Seghers (quatre volumes parus en 1976).

DE 9 A 12 ANS

contes et romans

■ Contes de toutes les régions et de tous les pays. Quatre titres viennent de paraître : **Auvergne, Bretagne, Provence et Russie**. Hachette. Ch. vol. : 22,50 F

■ **Contes populaires russes**, illustrés d'après les originaux d'Ivan Bilibine. La Farandole, coll. « Grand gala », 9 F

■ **Salut chat !** par Ezra Keats. Père Castor, 36 p., 26 F

■ **Histoire du prince Pipo, de Pipo le cheval et de la princesse Popi**, par Pierre Gripari, dont on oublie trop souvent que ses **Contes de la rue Broca** sont familiers à tous les petits Japonais. Grasset, 80 p., 45 F

■ **Les enfants d'Aldébaran**, par Jacqueline Held. Une histoire de S.F. illustrée par Arnaud Laval et destinée à des enfants qui, pour une fois, mérite tous les compliments. La Farandole, coll. « 8-9-10 », 13,50 F

■ **La ville à l'envers**, par Nane Carzou, ill. de Carzou. Editions d'art de Francony, 30 p.

■ **Un rêve à Venise**, texte et images du Tchèque Stepan Zavrel, adaptation française de Micheline Bertrand. Cet ouvrage est dédié à tous ceux qui craignent que Venise ne disparaisse irrémédiablement dans la mer. Magnard, 36 p., 34 F

■ **Les neiges du coucou**, par Pierre Pelot. Un très beau roman. G P Rouge et Or, coll. « Grand angle », 14,50 F

bandes dessinées

■ **Tintin et les Picaros**, par Hergé. Le plus récent album du célèbre héros de la B D. Casterman, 15 F

■ **Les charognards du cosmos**, texte de Christian Godars, dessins de Julio Ribera. Une bande dessinée de science-fiction. Hachette, 16 F

activités et jeux

■ **Bricolage en liberté**, par Michèle Angot et Colette Lamarque. Quatre albums : *La ville, La campagne, La mer, La montagne*. Magnard, coll. « Grand carré ». Ch. album : 22 p. ill., 13,85 F

■ **Jouez avec Armand Jammot**. « Le mot le plus long », « Le compte est bon » et trois cents autres jeux. Nathan, 96 p., 12,50 F

nature

■ **Comment grandissent les animaux**, par Wolfgang de Haën. L'apprentissage de l'histoire naturelle par le texte et l'image. Centurion-Jeunesse, 14 p., 27 F

■ **Dans le bois**, par Solange Duflos et René Brandicourt. Une suite aussi réussie que les deux précédents ouvrages, **Dans le pré et Sur les rivages**. Hatier, 100 p., 49,80 F

■ **Encyclopédie de la nature**, par une équipe de chercheurs du Museum d'histoire naturelle de Paris. Une somme de connaissances remarquables constituant un très utile outil de travail pour les jeunes. Bias, 251 p. ill., 75 F

poésie

■ **La nouvelle guirlande de Julie**, anthologie poétique réalisée par Jacques Charpentreau. Ed. ouvrières, coll. « Enfance heureuse », 224 p.

DE 13 A 16 ANS

romans

■ **Le grand Meaulnes**, d'Alain Fournier. La réédition du célèbre roman avec un « cahier photos ». Gallimard, coll. « Mille soleils », 272 p., 24,50 F

■ **Les cavaliers** de Joseph Kessel. Une nouvelle édition revue par l'auteur avec, en fin de volume, un cahier d'images. Gallimard, coll. « Mille soleils », 348 p., 29 F

■ **Exploits pour une pierre blanche**. Une excellente analyse des ressorts de l'âme enfantine par la romancière suédoise Gunnel Linde. Editions de l'amitié, 160 p., 14,80 F

■ **L'esclave qui devint roi**. Une fine peinture de la réalité sociale de la Grèce par Daniel Henard. Editions de l'amitié, 160 p., 14,80 F

un prix

■ **Trois graines dans un pot de grès**, le très beau roman de Suzy Arnaud-Valence, qui vient de recevoir le prix Jeune France 1976-1977. Magnard, 9 F

espace et temps

■ **Mondes disparus : des Egyptiens aux Mayas**, par Guy Rachet. Un grand album avec illustrations et photos. Hachette, 54 F

■ **Les seigneurs de la faune canadienne**, par Frison-Roche. Une invitation à mieux connaître et mieux respecter les animaux. Flammarion, coll. « Odysée », 300 p., ill., 50 F

■ **Aux îles Galapagos**, par Christian Zuber. La fascination du narrateur, la rigueur du photographe. Flammarion, coll.

« Caméra au poing », 96 p., ill. 32 F

■ **Les signes mystérieux des Peaux-Rouges**, par Georges Fronval et Daniel Dubois. La vie, les mœurs et les coutumes des tribus, hélas, aujourd'hui décimées. Un très bel ouvrage. Nathan, 84 p., 54 F

■ **Je sais tout sur l'histoire**, par Jacques Vander. Un album à la fois passionnant et utile publié dans la série « Dicos de Dis pourquoi ». Hachette, 160 p., ill., 45 F

■ **Stella et les oiseaux du marais**, par Annick et Jean Griessel. Les jeunes à la rencontre du monde. G P Rouge et Or, coll. « L'enfant et l'univers », 20 F

■ **O Californie !**, par Guy Thomas. Un album d'aventures vécues. G P Rouge et Or, coll. « Coup d'œil sur le monde », 36 F

distractions et sports

■ **Cent jeux de cartes**, par Pierre Berloquin. De quoi supporter en vacances les jours de givre et de frimas. Flammarion. 256 p., 65 F

■ **Petite encyclopédie du timbre-poste**, par Louis Conte. Un album instructif et divertissant. La Farandole, coll. « Savoir et connaître », 35 F

■ **Sports et Jeux olympiques**. Un album sélectionné au Grand Prix des Treize. La Farandole, coll. « Grands thèmes d'actualité », 208 p., ill., 54 F

musique

■ **Guy Béart : Chansons et poèmes**. Vingt chansons célèbres dans un album illustré par Mila Boutan. Nathan, 34 p., 29,50 F

■ **La bergère et le ramoneur**. Album-disque illustré par F. Clément. Magnard, coll. « Grand rond », 40 F

POUR PLUS GRANDS

arts et sports

■ **Egon Schiele**, par Alessandra Comini. Une très belle présentation imagée du célèbre artiste viennois. Le Seuil, 128 p., nombreuses ill., couleurs, 45 F

■ **Les rêves. Visions de nuit**, par David Coxhead et Susan Hiller. Un essai brillant à l'iconographie riche et variée. Le Seuil, 96 p., 110 ill., 35 F

■ **Créatures sauvages** par Franklin Russell et **Papillons**, par Thomas C. Emmel. Deux magnifiques albums. Stock, 180 p., 178 photos couleurs et 252 p., 317 photos couleurs. Ch. album : 150 F

■ **Le grand livre des Jeux olympiques — Montréal 1976**, par Edouard Seidler. Un album très illustré, tout en couleurs. Calmann-Lévy, 288 p., 120 F

■ **La moto**, par Fenouil et Philippe Michel. Tous les aspects de la moto, d'hier à

un référentiel à la fois linguistique, culturel, psychologique, intellectuel, affectif, qui constitue un seuil de communication » (l'Ecole des loisirs).

Pour cette dernière maison d'édition, c'est d'ailleurs ce « seuil » qui constitue le critère de « tranches d'âges » dont nous demandions ensuite aux intéressés ce qu'ils en pensaient. La plupart d'entre eux ne font aucune distinction entre livres destinés aux filles et ouvrages à l'intention des garçons. Cependant, sauf La Farandole et les Editions des femmes, ils procèdent toujours à une classification par « tranches d'âges », qu'ils jugent assez arbitraire, mais justifient par référence à la psychologie (7), ou, le plus souvent, pour des motifs purement commerciaux et publicitaires. Cette explication est d'ailleurs assez peu convaincante.

« Sur quels plans l'effort des éditeurs d'ouvrages pour jeunes porte-t-il en priorité ? Et pour quelles raisons ? » Telles étaient les questions 10 et 11. Si l'on répond assez volontiers à la première partie de cette question double, on constate, par contre, que le second volet est fort souvent négligé. Certains éditeurs indiquent que leur effort « porte à tous les niveaux sur l'originalité du sujet, la valeur du texte, l'apport psychologique, la qualité de l'illustration et celle de la fabrication » (Flammarion). Par contre, d'autres, plus rares, définissent l'effort réalisé en fonction du but à atteindre. C'est ainsi que les éditions Magnard déclarent que l'importance primordiale est accordée au texte, à partir duquel on essaie d'adapter des illustrations complémentaires, dans la mesure où « le contrepoint image/texte nous paraît capital, du moins pour des enfants jeunes » (moins de douze ans). Les éditions du Centurion font remarquer qu'en plus de la valeur des textes et de la qualité graphique, elles recherchent « une cohérence des collections », car « poursuit le responsable », « nos livres ne sont pas seulement des divertissements. Mais il doivent s'insérer aussi dans un cadre pédagogique bien défini ».

aujourd'hui, un album largement illustré. Hachette, 50 F

■ **La photo**, par Jeanloup Sieff et Chenz. Album à la fois technique, et historique, avec croquis et photos. Denoël, 312 p., 100 F

espace et temps

■ **La Thaïlande**, par Michel Hoàng et **L'Afghanistan** par Jean-Charles Blanc. Modes de vies, traditions et coutumes avec de nombreuses illustrations. Editions Complexe à Bruxelles (distribution en France par les PUF), coll. « Pays et populations », 254 p., 35 F, et 168 p., 30 F

■ **Le Québec tel qu'il est**. Diffusion OCDL. 238 p., ill., 19 F

■ **Les oubliés du Pacifique**, par Philippe Diolé. Flammarion, 304 p., ill., 50 F

■ **La route des Incas**. Un album de 104 photos en couleurs. Editions du Chêne, 160 F

■ **Mao Tsé-toung**, par Henry Beaucheu. Flammarion, coll. « Grandes biographies », 80 F

humour

■ **Les petits hommes verts**, par Pat Mallet. Denoël, 64 p., 32 F

■ **72 dessins d'observation faits comme des rats**, par Fernando Puig-Rosado, qui a obtenu pour cet album le XX^e Prix de l'humour noir. Editions Jacques Glénat, 80 p., 24,60 F

grands problèmes de notre temps

■ **Les noires vallées du repentir**, texte et photographies d'André et Michelle Martin. Un témoignage à peine soutenable et pourtant véridique de ce que l'homme est capable d'anéantir. Editions Entente, 132 p., 100 photos, 200 F

■ **Demain la mer**, par Claude Riffaud. Album relié et illustré. L'école des loisirs, 360 p., 66 F

■ **France, ta beauté fout le camp !**, par Georges Pillement. Un pamphlet contre le saccage et la pollution de la France entière. Editions Entente, coll. « Les cahiers de l'écologie », 320 p., 40 F

■ **Les femmes, les sœurs**, photos et textes d'Elisabeth Lennard, avec une post-face de Marguerite Duras. Editions des femmes.

une encyclopédie

■ **Le Quid 1977**. 1488 pages de faits, de dates, de statistiques, de renseignements d'actualité. C'est votre seconde mémoire, de loin la meilleure ! Laffont, 89 F

A la question « Quels sont vos problèmes ? » un cinquième des éditeurs ne répond pas. Pour les autres, les problèmes majeurs sont, par rang de fréquence : le financement, la distribution, la pénurie de bons auteurs et illustrateurs français.

Interrogés afin de savoir quel est, selon eux, « le médiateur le plus important entre les livres et les enfants », les éditeurs — à l'exception d'un seul qui déclare « ne pas savoir » — placent au premier rang *les parents* (50 %) ; puis *les enseignants et les libraires* (40 %) ; ensuite *les bibliothécaires et les critiques de presse* (30 %) ; enfin *les catalogues et dépliant publicitaires* (moins de 20 %).

« La lecture des jeunes est-elle, selon vous, en progression ? » demandions-nous pour terminer. Question difficile car les résultats des ventes ne constituent pas, en eux-mêmes, des critères fiables ; et aussi parce que « le nombre des éditeurs pour la jeunesse ayant considérablement augmenté, la concurrence est aujourd'hui énorme » (G.P. Rouge et Or). Mis à part trois éditeurs, dont deux ont « sauté » la question, le troisième se contentant d'avancer que « cela est difficile à estimer », les autres ont tenté de répondre. Mais si nous obtenons trois « Oui » très positifs, les autres nuancent assez sensiblement leurs propos. La plupart s'accordent pour estimer qu'il s'agit d'un problème d'appartenance socio-culturelle. Par ailleurs, certains d'entre eux m'ont reproché, non sans raison, une formulation un peu équivoque de la question. Lorsque j'évoquais « la lecture pour la lecture », sans « éléments incitateurs », je songeais uniquement aux illustrations. A ceci, les responsables des éditions La Farandole répliquent que « si l'on sait ménager une transition entre les albums et les collections romanesques pour plus de dix ans, on doit pouvoir maintenir l'attrait de la lecture pour la lecture ». Ils ajoutent à ceci — comme d'autres l'ont également mentionné — que le terme d'« éléments incitateurs » est ambigu. Et ils

illustrent leur propos en me fournissant l'exemple de leur collection « 8.9.10 », où les textes sont déjà de vrais romans, mais dont la présentation est très étudiée : typographie aérée et présence de quelques illustrations « qui relancent l'intérêt ou, plutôt, forment une sorte de respiration dans le récit ».

Que dire de plus ? La population me paraît insuffisante pour aboutir à une analyse plus poussée et plus significative. Et, cependant, les répondants doivent à coup sûr représenter ceux qui prennent leur métier le plus à cœur, ceux qui ne voient pas avant tout l'aspect commercial de leur activité, mais dont le but est de dépasser les goûts immédiats de leurs jeunes lecteurs, de briser le conditionnement auquel ils sont déjà soumis et de leur fournir une autre façon de lire, caractérisée par la capacité permanente de recevoir toujours de nouvelles significations, de nouveaux plaisirs, de nouveaux intérêts, de nouveaux savoirs, dans l'acte inépuisable de la lecture.

Pierre Ferran

(1) Numéro spécial du **Bulletin du livre**, 18, rue Dauphine, 75006 Paris.

(2) **La bataille du livre**. Editions sociales, 1976.

(3) Seghers, « Anthologie Jeunesse », 1976.

(4) **Les livres pour les enfants**. Editions ouvrières, 1973.

(5) Roger Petitjean, **Série Folio Guides 1 - Livret pédagogique**. Armand Colin/Gallimard, 1976.

(6) Cette catégorie s'oppose à celle constituée par les romans qui ne sont pas primitivement écrits à l'intention des jeunes. Une collection peut être citée ici comme exemple (et comme exemplaire). Il s'agit de « Mille Soleils » chez Gallimard.

(7) A ce sujet, la communication de François Faucher, animateur de l'Atelier du Père Castor, effectuée lors du colloque « Je sais lire et après ? », organisé par le CRILJ durant le Festival du livre de Nice, en mai dernier, est extrêmement intéressante.

Nous remercions pour leur collaboration Casterman, Le Centurion, Les deux coqs d'or, L'Ecole des loisirs, La Farandole, les Editions des femmes, Flammarion, G.P. Rouge et Or, Hachette département Romans-jeunes, Hachette département Jeunesse-Albums, Magnard, Seghers, Le Père Castor et les éditions Touret.

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques; Paul Delouvrier; Guy Debeyre, conseiller d'Etat; Robert Debré, de l'Académie des sciences; Daniel Douady, de l'Académie de médecine; Jean Fourastié, membre de l'Institut; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études; Roger Grégoire, conseiller d'Etat; René Huyghe, de l'Académie française; Alfred Kastler, prix Nobel; Raymond Poignant, conseiller d'Etat; Jean Rostand, de l'Académie française; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

André Lichnerowicz.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de rubrique : Pierre Ferran, Catherine Guigon, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, René Guy, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Catherine Mathieu, Georges Rouveyre.

dessins : François Castan.

publicité - développement

Odetta Garon - François Silvain.

conseil d'administration de l'association éditrice

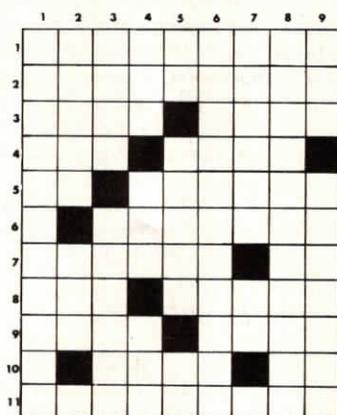
bureau : André Lichnerowicz, président; Denis Forestier, vice-président; Georges Belbenoit, secrétaire général; Yves Malécot, trésorier; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Anne-Marie Franchi, Emile Garcia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Claire J. Richet, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 239



Horizontalement. 1 - Grasses tourangelles qui ont du pot. 2 - Eprise d'un mâle lui causant des battements de cœur. 3 - Il fait partie des souvenirs du voyageur revenant d'Alcantara - Telles sont les Merveilles du monde. 4 - La rosse le révèle en nous montrant les dents, la coquette le tait en minaudant - Madame lui confie ses jumelles avant de se rendre au spectacle. 5 - Personnel - Souder. 6 - Théorie en plein air. 7 - Façonner industriellement - Parcouru. 8 - Particule - Ce que font pensées et soucis sur un front qui fut lisse. 9 - Travail d'un coq exécutant une sauce poulette - Baromètres à pression. 10 - Elle fait des bébés boudeurs - Modèles de rectitude. 11 - Menues qu'on fit denses.

Verticalement. 1 - « Niçoise » appétissante et qui a du piment. 2 - Récompense distribuée à la maternelle - Personnel. 3 - Petit home entretenu par la pipelette - Né muet, il est devenu polyglotte. 4 - Devinée - Assentiment - Plus fort à l'écarté qu'à la belote. 5 - Opérer au cœur - Vaguer - Symbole pour un latinisant. 6 - Elles couchent leurs amis sur du papier, de la sorte, ils ne coucheront pas sur la paille. 7 - Femme de « feu » tombant tous les hommes - Note de berceuse. 8 - Jeu d'enfant auquel les parents martyrs s'associent. 9 - Tête-à-tête rendant service - Qui ont obtenu un plein succès.

solution du problème 238

Horizontalement. 1 - Bâtonnier. 2 - Alice - Clé. 3 - Scare - Eus. 4 - Kore - Blet. 5 - Eve. 6 - Te - Papier. 7 - Paré. 8 - Epinoches. 9 - Urticaire. 10 - Sire - Il. 11 - Exercices.

Verticalement. 1 - Basketteuse. 2 - Alcove - Prix. 3 - Tiare - Pitre. 4 - Ocre - Panier. 5 - Née - Maroc. 6 - Pecari. 7 - Icelui - Hi. 8 - Elue - Egérie. 9 - Rester - Sels.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Où est la vérité ? Le cas ci-dessous est apparemment simple et cependant, comme dans beaucoup d'autres, il vaut mieux y avoir réfléchi avant, quand ce ne serait que pour réserver ses efforts de recherche à d'autres cas plus épineux.

♠ V92

♠ R6

Sud joue 3 SA
Ouest entame le
♠ 4 en quatrième
meilleure.

Ouest ayant entamé en quatrième meilleure, Sud sait qu'il détient trois ♠ au-dessus du 4 ou quatre au-dessus du 2. La carte la meilleure à placer du mort est le 9 et ceci à peu près sans commentaire sinon que, sans y gagner de levée mais aussi sans y perdre de levée dans le cas où le 10 serait en Est, Sud ne peut qu'en gagner s'il est en Ouest.

• Supposons ♠ Dxx en Est. Le 9 force la Dame et Sud, prenant du Roi, fera encore son Valet. C'est du moins ce que Sud peut espérer.

Mais si Est ne met pas la Dame, ce 9 sera la seule levée que Sud fera à ♠ car le retour ultérieur d'un petit ♠ par Est ou le jeu de l'As par Ouest prendra le Roi devenu sec et la Dame de Est prendra le Valet.

Cette ligne de jeu théorique permet à Est-Ouest de faire six levées (quatre ♠ et deux rentrées dont une au moins en Ouest) mais encore faut-il, si Ouest n'a qu'une rentrée, que Sud ne la lui enlève pas avant que les ♠ soient libérés. Dans ce cas, la levée faite par la ♠ D tomberait dans un « embouteillage ».

• Autre exemple : Est détient ♠ ADx. Le plus simple pour Est est de prendre le 9 de l'As et de revenir d'un petit. Le problème des reprises est le même, pour Est-Ouest, que ci-dessus. Mais n'y a-t-il pas mieux pour la défense ? Laissez passer le 9 reviendrait au même que ci-dessus et serait finalement mal joué car Ouest peut avoir entamé sous le Roi.

Il reste le jeu de la Dame sur le 9. Sud prend du Roi et il faut cette fois pour la défense que Ouest soit le premier à prendre la main pour repartir du ♠ 10. Si le mort force, Sud ne fait plus de ♠. S'il ne force pas c'est à nouveau l'embouteillage et il faut une seconde rentrée en Ouest.

• Oui mais ! Et si Ouest était reparti du 10 avec A10 xxx au départ ? Finesse assez

facile à trouver d'ailleurs pour Ouest. Dans ce cas, Sud devrait forcer du mort sur le 10 et c'est pour Sud que ce serait difficile.

simplicité

Nous avons pris l'habitude de présenter surtout des problèmes du jeu de la carte plutôt que des problèmes d'enchères. Pourquoi ? Parce que les premiers sont beaucoup plus près que les seconds de la logique et de la vérité. De nombreuses méthodes d'enchères me sont toujours apparues comme des édifices fragiles aux fondations mouvantes et aux escaliers pénibles. Il est flagrant que leurs inventeurs et leurs partisans ne trouvent trop souvent d'argument que dans des données choisies à cet effet. Les joueurs de vieille date n'ont pas oublié la maîtrise et le rendement de joueurs tels que Aaron, l'ancien partenaire d'Albarran, que l'on rencontrait encore après la guerre dans les clubs et dans les tournois et qui s'était toujours refusé à jouer une méthode ! A vrai dire, il en avait une, la meilleure, le bon sens et la logique.

Les nouveaux « petits inventeurs » commencent d'ailleurs à s'essouffler après que d'autres soient parvenus à des niveaux relevant plus d'un esprit de conventions que d'un esprit de méthode. Comment les Fédérations ont-elles pu officialiser que telle couleur indique exclusivement un nombre de points et telle autre la « couleur au-dessous », sans oublier cette troisième qui ne fait que se placer en relais de poste sur la route du chelem ou cette quatrième, etc.

Le principal intérêt de ces conventions n'est pas louable quoique encadré par l'obligation d'être décrit, par écrit ou oralement, aux adversaires car elles sont évidemment, pour ceux qui ne les connaissent pas, source de fatigue et d'erreur. Et d'inégalité dans les conditions du tournoi.

Comme preuves de mon émoi, je ne citerai que deux exemples :

- Lorsque l'on participe à un « tournoi individuel », deux méthodes seulement sont sélectionnées tacitement et le choix limité entre elles par les partenaires d'un moment : la « longue d'abord » et la « majeure cinquième », parce que les plus simples et aussi efficaces que toutes autres ;

- Des concours d'enchères sont présentés régulièrement aux lecteurs de quelques revues spécialisées. Comment éta-

blir le palmarès ? On a recours à un jury composé d'une dizaine de joueurs, faisant autorité, qui donnent et expliquent leurs solutions. Il n'est pas rare que cinq ou six enchères soient proposées au stade des enchères qui est imposé et c'est celle qui **statistiquement**, a obtenu le plus de voix parmi le jury qui est déclarée la meilleure. Vous avez vu le hic : changez de jury, vous changerez de classement. Mais nous ne sommes pas au tribunal, il n'y a pas d'appel ! Et partant pas de vérité.

4, 5, ou 6 piques

Pour illustrer notre critique niant la primauté de telle ou telle méthode d'enchères et sans en citer aucune, présentons la donne suivante et notons à cette occasion, en enfonçant une porte ouverte, que le résultat dépend beaucoup plus de la répartition des cartes adverses et du choix que le demandeur en a fait que de la méthode d'enchères utilisée.

♠ 4	♥ RDV92	♠ 93
♥ A10864	♦ A62	♥ 753
♦ 94	♣ 62	♦ RV103
♣ R10854	♥ RDV10875	♣ V973
	♦ —	
	♥ D875	
	♣ AD	

L'étude de cette donne est intéressante, à cartes cachées, selon que le contrat final est 4 ♠, 5 ♠ ou 6 ♠. Nous en réservons la description des facettes pour notre prochain article et nous vous proposons surtout de chercher comment Sud doit réussir le **grand chelem**, cartes sur table cette fois, comme ci-dessus, en recevant l'entame du ♥ A.

concours 1977

Le premier problème des huit de notre concours annuel paraîtra dans le n° 302 du 6 janvier 1977. Dernier problème le 9 juin. Comme d'habitude, 55 points seront distribués à l'occasion de chacun : 10 points à la meilleure solution, 9 points à la seconde... 1 point à la dixième et de jolis prix récompenseront les cinq premiers du palmarès.

Soignez bien votre « sigma » en participant à tous les problèmes et, en attendant, heureuses et joyeuses fêtes de fin d'année.

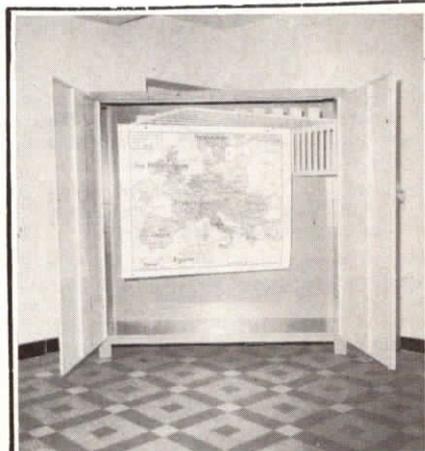
LES ÉDITIONS DU cep BEAUJOLAIS

Boite postale 441
69656 Villefranche-s/S. Cedex

- Activités manuelles
- Théâtre et Musique
- Jeux et Jouets
- Articles pour fêtes

Catalogue général 48 p.
Catalogue jouets 52 p.
Envoi gratuit sur demande.
Expédition France et Communauté.

Tél. : (74) 65-04-30



ARMOIRE CLASSEUR pour le rangement de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frottement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m,
largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets BARBIER et Cie
14, route de Moulins
58300 Decize
Tél. : 165

échanges et recherches

location (offres)

- 04-Praloup, mini studio 4 pers., fév. 650, Pâq. 1 000 F. Ecr. Bouffard, bd Corse résistante, 83500 La Seyne-sur-Mer.
- Stat. ski, rég. Briançon, appts mblés 4, 6, 7, 9 pers., vac. fév., Pâq., mai ou juin. Goffin, éc., 30, r. Fauvettes, 05000 Gap. Tél. (92) 51-52-78.
- 05-Merlette 1 850 m, F3, 7 pers., fév. C, Pâq. C 900 F/sem. Ecr. Denis, lyc., 26150 Die.
- Pyrénées, La Mongie, joli studio 4 p. ensoleillé, sur pistes, janvier, février, mars sauf Pâques, juillet, août. Ecr. Conti, éc. Cavailles, 64100 Bayonne.
- 04-Praloup, studio 4 pers., confort, près pistes, zone C, Pâques, périodes creuses. Nîmes tél. (66) 67-59-26.
- 73-Lanslevillard, apt nf, loggia sud, 6 pers., ds chalet pied pistes, janvier-fév. 1 et 4 sem., mars. Tél. ap. 19 h (47) 07-25-20.

ventes

- 06-Cagnes, pendant vac. Noël, part. vd apt F3 récent, quartier résid., px 180 000 F. Ecr. Briche, bd Plage, 83230 Bormes.
- Languedoc, mais, 2 ét. centre village, 4 km mer, bd bassin Thau. Ecr. Lacazin, la bérarde, 34340 Marseillan. Tél. 77-24-86 ap. 18 h.
- Villecresnes, part. vd terrain 769 m², façade 20 m. Ecr. P.A. n° 154.
- 92-Boulogne, près pte St-Cloud, prof. vd mais. 7 p., cuis., 2 s. de b., tt cft, 150 m² sur 3 niveaux + gar., jard. 140 m², 780 000 F. Tél. 605-06-02.
- Le Sauze, station ski Alpes sud, vends studio 38 m², tout confort, entièrement équipé pour 4 personnes. Prix 100 000 F. Ecr. Pisani Gilbert, école de garçons, 01600 Trévoux. Tél. (74) 00-16-63.
- Cagnet-Plage, vds ds petit immeuble F2 tout confort, 30 m de la mer, prix 100 000 F. Ecr. Masbernat Lucien, 66600 Salses.
- 55 km Paris-Ouest, très beaux terrains à bâtir en tte propr. Px très avantageux, crédit. Lots de 550 à 1 000 m². Rue de Porchoux, 60 La Houssoye (entre Gisors et Beauvais). Ecr. Lacroix, 79, rue de Joinville, 94700 Maisons-Alfort. Tél. 207-41-66.
- ROUSSILLON - Villas en traditionnel 10 km de Perpignan - 10 km mer. Documentation et devis gratuits. Ecr. NOGUER Serge, B.P. 5, 66670 BAGES.

hôtels - pensions

- Hôtel de la Poste, 74-Lullin, tél. 10, cft, bonne table, 60 à 66 F net, hiv-été.

SANS LE BAC

Préparez chez vous la **capacité en droit**. Entrée en fac. Poss. licence. Débouchés except. Ecr. : IGE (II), BP 1141, 76 LE HAVRE.

CONDITIONS D'INSERTION

- 20 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes sur production de la bande d'abonnement à l'Éducation.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. Attention ! le courrier insuffisamment affranchi ne pourra être transmis.

- Cannes près centre, hôtel Espéranto, tout confort, parking, TV, tél. (93) 39-13-88. Pension Noël prix modérés.

- ACCUEIL EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX, Savoie, alt. 1500 à 2100 m, enneigement abondant de décembre à mai, 7 téléskis, école de ski, promenades en forêts et en montagne, accès à ts les gds cols des Alpes ; chalet confortable « La Maison blanche » reçoit tte l'année classes, groupes enfants, jeunes, adultes, associations, comités d'entreprises. Ecr. ou tél. à : Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS. Tél. 64-02-44.

automobiles - caravanning

- Vds R6 1969, moteur refait, 1 000 F. Tél. 371-70-09.
- Carav. Sterckeman Lovely 4505, 4-5 pl., auvent, réfrig., équip. neige : chfge, dble vitre, PTV 780 kg, avril 76, état nf, 22 000 F. Ecr. éc. pub., Marcilly-la-cogne 27320.
- C 104 ZS gris métal, 11 ms, e.-glace-ar., 18 000 F. R 5 TS orange, 10 ms, 19 500 F. Ecr. Démarche, 13, r. P.-Donzelot, 25200 Monthéliard.
- Remiserais caravanes. Ecr. Frances J., éc. Villeton, 47400 Tonneins.

correspondance scolaire

- 22 CP-CE1, 26 CE1-CE2 ch. corresp. préf. mont. Ecr. éc. pub., Tregrom, 22420 Plouaret.
- 22 CP ch. corresp. Ecr. Groupe scolaire La Chaussée, 44240 Suce/Erdre.

relations

- SIU 45 a., cél., rég. paris., b. phys., caract., all. jnes, ch. corresp. vue mar. coll. ensgt ou n/fonct., loyal. Ecr. P.A. n° 155.
- 30 a., kiné, agréab., rés., viv., sport., affect. ép. M. ouv., dyn. LISE, 58 bis, Chauss.-Antin, Paris 9^e. 878-90-51.
- Ensgte 39 a., avenante, allure jeune, rencontrerait coll. ou M. fonctionnaire sympa, 40 à 46 a., habitant ds dép. 84, 83, 13, 30, 26, 07. Ecr. P.A. n° 156.
- 24 a., fonctionn., bon phys., sympa, sport. ép. J. F. féminin., gaie, amusante. LISE, 58 bis, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. 878-90-51.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, ts âges, milieux div. c/3 timbres RENAISSANCE-éduc., B.P. 366, 13214 Marseille Cedex 1.

● 20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

20 PAYS POUR VOS VACANCES INTERVAC, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

- Vds vase Daum époque, décor ss-bois, signé à la marque, pièce collection. Ecr. P.A. n° 157.

● ORGANISME DE SEJOURS LINGUISTIQUES à l'étranger recherche membre de l'enseignement, ayant obligatoirement le téléphone, pour lui confier un travail peu astreignant à temps partiel au niveau régional. Bons honoraires. Pour tous renseignements complémentaires écrire très rapidement : LEC, 52, rue de Londres, 75008 PARIS.

- Philosophie, français, orthographe, allemand par spécialiste de rattrapage. Tél. 250-77-71.

● ASSOCIATION RECRUTE DIRECTEURS SEJOURS PAQUES DATES PARIS. Tél. 553-13-41

- Maison d'enfants St-Julien-en-Vercors, prend enfants de 4 à 13 a., vac. scol., gardienne agréée. Ecr. Mme Audenard, 26420 La Chapelle-en-Vercors. Tél. 13 à St-Julien.

● VENTE DIRECTE COGNAC PINEAU DES CHARENTES. Doc. sur dem. Guy CHAINIER et FILS, vitic.-distill., ARTHENAC, 17520 ARCHIAC.

● GRANDS VINS ROUGES BOURGOGNE appellation Givry expédiés en cartons 12 bts 150 F ts frais compris. Joindre chèque à la commande. PARIZE Gérard, Poncey, 71640 CIVRY (petit propriét. récoltant - époux collègue)

- Viticulteur, époux instce, vente directe vin rouge 74 11°, cubit 33 l., 130 F franco. Ecr. Degrave R., 11700 Saint-Couat-d'Aude.

● DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

mobilier
VS

le mobilier scolaire le plus vendu en europe



Catalogue et devis gratuits sur demande

mobilier **VS** s.a.r.l. 28, Bd de Lesseps 78000 Versailles tél. : 951.05.21 - 951.68.15

déesse publicité

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**



FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

ZIPCODE

75 80

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

MÉMENTO ORTHOGRAPHIQUE ET GRAMMATICAL cours moyen

MOG

L'ORTHOGRAPHE RAISONNÉE

René THIMONNIER
J. DESMEUZES J. LE MAÎTRE

Pour étudier rationnellement l'orthographe
tout en apprenant la langue.
L'orthographe apparaît, grâce à cette méthode,
comme une discipline essentielle et l'une des
plus propres à renouveler l'enseignement
du français.

NOUVEAUTÉ
77

 CLASSIQUES
HACHETTE
79 bd Saint-Germain 75006 Paris

- Une pédagogie renouvelée
- Un ouvrage pratique
- Une présentation originale
- Le livre du maître contient nombre de conseils pédagogiques, d'exercices supplémentaires, et une substantielle introduction à la linguistique.